La piété de l'enfance ne p durer si l'homme ne la nourri de science et de prière.

Jacques Maritain.

LA SURVIVANCE

"DIEU ET PATRIE"

La guerre à Dieu ruine fatalement les sociétés qui commettent le crime de s'y livrer.

Mgr Curien.

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 17 AVRIL, 1935. — No 24

La loi de libelle.

Dans la très importante question qui s'est discutée cette semaine au Parlement provincial, au sujet d'amendements à la loi du libelle, la plupart des avis exprimés par des représentants autorisés de la profession se sont rangés du côté du statu quo, en exposant que la loi actuelle est suffisante pour protéger tous les droits y compris ceux de la morale, pourvu qu'elle soit intelligemment appliquée; toute nouvelle loi porte en soi le danger d'une restriction de la liberté de parole qui serait très impopulaire et qui ouvrirait la porte à de nombreux abus.

Il faut féliciter le "Western Catholic" d'avoir saisi l'occasion pour plaider en faveur du respect de la morale dans les publications. Il est dans l'intérêt de la vérité que les détails inutilement scandaleux soient omis des compte-rendus judiciaires. Cela est prévu par la loi actuelle; et la nouvelle loi en ajoutant que tout commentaire sera désormais interdit, est obscure et peut empêcher de libres discussions et parvenir au public.

Si l'initiative du ministère provincial avait en but de restreindre la publication d'images obscênes dans les journaux, elle serait louée, mais tel n'est pas l'objet de la nouvelle loi qui omet ainsi de s'occuper d'une censure plus importante que celle des compte-rendus des tribunaux.

D'ailleurs la législation du libelle appartient au parlement fédéral, et il est souverainement important pour la profession des publicistes que la législation soit uniforme dans toutes les provinces. Si on a des réclamations à porter, c'est à Ottawa qu'il faut s'adresser, car une loi provinciale serait forcément incomplète; elle n'empêcherait pas les journaux étrangers d'entrer dans la province. Ce controle appartient aux douanes et aux postes qui sont fédérales. On ne voit pas comment une législation provinciale pourrait faire exécuter ses arrêts, à moins de s'attaquer à des journaux qui publieraient telles nouvelles ou compte-rendus judiciaires offensants pour le pouvoir. Et on voit déjà les abus que cette législation entrainerait.

Il est en résumé préférable de laisser les choses en leur état, pour le bien de la profession, pour prévenir des abus toujours à craindre et pour ne pas embarquer sur le domaine fédéral qui par le controle des douanes et des postes peut seul controler efficacement la publication et la distribution d'imprimés et de gravures immorales ou attentoires à la réputation des citoyens.

J. S.

Aux "Social Crédit"

Les partisans du "Social Crédit" malgré leur publicité tapageuse, doivent s'apercevoir que leur doctrine ne prend pas sur le public. Deux objections n'ont pas encore été réfutées, pour la raison qu'elles sont irréfutables, par ces promoteurs d'une économie nouvelle. Comment feront-ils pour ajuster ce nouveau système exclusif pour la province au système des autres provinces et des autres pays? Où prendront-ils l'argent nécessaire pour payer des gens à ne rien faire, sinon par de nouvelles taxes qui s'ajouteraient au fardeau insupportable déjà amassé par l'excès du crédit? Ce sont ces deux impossibilités qui rendent le danger du Social-Crédit à peu près impossible, car même si les partisans de ce régime parvenaient à se faire élire sur la foi de leurs déclamations, jamais ils ne réussiraient à instaurer leur système, et la province serait mise en tutelle avant qu'ils aient le temps de la ruiner par leur expérience.

D'ailleurs que peuvent-ils espérer quand ils se voient condamnés par tous les partis, y compris le parti fermier dont un membre qui fait autorité, M. Brownlee, a fortement protesté contre ce projet. M. Brownlee mérite des félicitations pour sa dénonciation courageuse, qu'il a faite sans doute après avoir résisté à bien des sollicitations. Ayant l'expérience du gouvernement, il a clairement vu l'impraticabilité du système et sa dénonciation est un espoir de moins aux partisans du "Social Crédit".

Les récentes scissions survenues au sein du parti, chacun des doctrinaires cherchant à s'imposer malgré les divergences d'opinions de ses collègues, enlèvent sa dernière chance à une doctrine qui ne sera jamais appliquée parce qu'elle est inapplicable. Et les gens qui la prêchent n'ont aucune chance de se faire élire parce que leur promesse dépasse la mesure d'invraisemblance admise par la crédulité de l'électorat.

J. S.



Mme Emma Morrier, auteur de "Bon Sang Ne Ment Pas" qui a quitté Edmonton samedi soir dernier, en route vers Ottawa où sa pièce paraitra au Festival National.

Le Programme "Sous Bois" changé

Le programme "Sous Bois" irradié d'Edmonton, station CJCA, sur le réseau de la Commission, sera changé après Pâques. Une dernière émission aura lieu lundi soir prochain à 6 hrs, et les autres émissions auront lieu pendant l'été le samedi soir, à 6 hrs également.

Le Vendredi Saint à Halifax.

HALIFAX.—A la demande de Son Exc. Mgr O'Donnell, plusieurs théâtres et cinémas ont décidé de demeurer fermés le vendredi saint. Mgr Curran, chancelier du diocèse, avait pris soin d'avertir les gérants de ces établissements qu'il faisait appel à leur bonne volonté sans vouloir user de boycottage. La décision de ces gérants en est d'autant plus appréciée.

LA SESSION FEDERALE

OTTAWA. — Les rumeurs vont toujours leur train à propos de la retraite possible de M. Bennett à qui sa santé même améliorée cause beaucoup d'inquiétude; le prochain chef serait probablement M. Stevens dont la rentrée en faveur est populaire parmi tous ses collègues des deux partis du Parlement. L'attaque de M. Cahan reprochant à M. Stevens vendredi, d'avoir publié sans avis les résultats de son enquête sur les écarts de prix, a créé une certaine sensation qui s'est éteinte avec la longue vacance parlementaire.

La plupart des députés conservateurs donnent cependant raison à M. Stevens qui est considéré comme le plus populaire des chefs conservateurs, et conséquemment le plus capable d'assurer la victoire aux prochaines élections.

REPRESENTATION UNIVERSITAIRE

La suggestion est de M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, Québec, qui a demandé au Parlement vendredi dernier d'admettre au nombre des députés, des représentants des Universités. La chose existe dans la plupart des parlements européens qui y trouvent bien de cette collaboration des intellectuels. Mais elle rencontre ici tant d'obstacles, et le travail des universitaires qui parviendraient à entrer au Parlement serait tellement contrecarré par la démagogie de la majorité partisane qu'il est peu probable que cette innovation tiendrait ses promesses.

HAUSSE DES AFFAIRES

MONTREAL.—La température favorable et l'approche de Pâques ont contribué à une hausse très encourageante des affaires. Il semble même que cette hausse est plus forte que la saison le faisait prévoir. L'augmentation de l'embauchage dans les centres industriels est aussi marquée et les chiffres indiquent que telle augmentation ne s'est pas vue depuis 1922. Les plus fortes augmentations ont été enrégistrées dans l'industrie textile et dans les industries métallurgiques.

Grave incident à la Chambre.

A la suite d'une vive altercation qui eut lieu lundi matin au cours du témoignage des journalistes sur la loi du libelle, M. Charles Campbell, propriétaire du "Bulletin" d'Edmonton a été assailli lundi soir un peu avant la levée de séance de la Chambre par M. L. McPherson, député fermier de Little Bow et ancien ministre des travaux publics. La discussion du matin avait déjà mis en présence M. Campbell et M. McPherson, le premier prétendant que la publication du procès en divorce de M. McPherson avait été faite à la demande du député lui-même, et M. McPherson démentant énergiquement cette affirmation.

M. Campbell fut frappé si rudement qu'il tomba sur les degrés de marbre du grand escalier qui monte à l'entrée de la Chambre. Il fut aussitôt relevé par deux autres députés fermiers qui sortaient sur l'entrefaite, MM. Forsters et Running.

EXECUTIONS D'ENFANTS EN RUSSIE

MOSCOU. — Un nouveau décret des Commissaires de la Russie Soviétique vient d'appliquer la peine de mort à tous les enfants qui ont douze ans révolus. Des officiels ont pris la peine d'affirmer que la peine ne serait pas étendue aux plus jeunes, ce qui en dit long sur la campagne entreprise par la police soviétique pour maitriser les bandes d'enfants vagabonds qui encombrent les routes dans toutes les provinces.

A date 54 exécutions d'enfants ont été rapportées, toutes attribuées à des enfants voleurs ou meurtriers. Ces exécutions sont exécutées avec la brutalité caractéristique de la police moscovite et le nombre officiellement reconnu est probablement fort dépassé par la réalité. Une femme, Mme Kirejeva, rempli l'office de juge dans cette campagne d'épuration, comme elle est indiquée par les circulaires des Soviets.

L'intention secrète des bolchévics est probablement de faire disparaitre par un moyen radical, en se servant du prétexte du banditisme qui est effroyablement développé chez les enfants à cause de l'éducation communiste, la plaie presque aussi grave des maladies terribles qui ravagent ces bandes d'enfants vagabonds abandonnés à tous les vices. La circulaire officielle constate elle-même que les enfants doivent être mis à mort quand ils sont reconnus coupables de "meurtres, vols et mutilations".

UNE ECLAIRCIE AU MEXIQUE

MEXICO. — La presse caholique étrangère a été informée la semaine dernière qu'une éclaircie se produisait à travers la persécution mexicaine. L'éloignement de plus en plus prononcé de l'ancien dictateur, le général Plutarque Calles, fameux pour sa barbare persécution en 1928, est un signe certain d'une amélioration de la situation religieuse. Le gouverneur de l'état de San Luis Potosi, le général Saturnin Cedillo, qui prend de plus en plus d'influence sur le gouvernement central est publiquement connu pour sa tolérance à l'endroit du clergé catholique. Avec son arrivée au pouvoir une détente ne tarderait pas à se produire et de nombreux prêtres proscrits attendent anxieusement des nouvelles un peu favorables pour rentrer dans leurs paroisses.

Toutefois un incident imprévu pourrait tourner ce commencement de renouveau catholique en une persécution plus sauvage, à la moindre crise politique, comme il en fut lors de l'assassinat du général Obrégon, tué probablement par ses anciens amis qui le soupçonnaient de tolérance envers la religion.

Une Hausse Profitable

Selon une autorité financière locale, la hausse de l'argent provoquée par une nouvelle législation du président Roosevelt donnera sous peu un regain d'activité aux mines du nord de l'Alberta et des Territoires, et la ville d'Edmonton, située à l'entrée de ce district connaitra de ce voisinage une prospérité encore jamais vue. Le rapide développement des mines de Fort McMurray arrivant en même temps que l'exploitation des mines du Lac du Grand Ours provoquera en effet une grande activité dans notre ville.

LE PROJET DES INSTITUTEURS RENCONTRE UNE VIVE OPPOSITION

Le bill des instituteurs présenté la semaine dernière à la Législature rencontre une vive opposition du fait d'une clause qui obligerait tous les instituteurs et institutrices à faire partie de l'association qui est actuellement controlée par quelques instituteurs de la ville. On conçoit l'impraticabilité de ce système qui d'abord aurait l'inconvénient de centraliser toute la profession en quelques mains, et qui ensuite contraindrait les communautés religieuses à payer de lourdes contributions pour l'admission de leurs membres. Il est probable que cette clause sera abrogée.

REDUCTION DES ALCOOLS

Les nouvelles listes de prix des liqueurs et alcools sont entrées en force hier; les réductions varient de 20 à 50%, affectant toutes les marques et toutes les liqueurs, mais surtout les gros alcools; il y a moins de changement dans les vins importés.

Conférence de jeunes libéraux

Une conférence de jeunes libéraux sera tenue en ville le 25 mai prochain. Elle réunira tous les jeunes libéraux au nord de Red-Deer et groupera des jeunes gens et des jeunes filles membres des deux associations de jeunesse libérale de la province.

Une Autre Commission à Québec.

QUEBEC. — Le gouvernement provincial de Québec va nommer une autre commission qui s'ajoutera à la longue liste de ses ainées, une vingtaine environ, pour faire observer la nouvelle loi sur les droits de coupe. On sait que l'industrie forestière de la vieille province fournit de grandes quantités de bois de pulpe. Or, la nouvelle loi impose un droit prohibitif aux compagnies qui exploitent cette industrie, mais la commission pourra dispenser du droit de coupe, toutes les compagnies qu'elle désignera à son gré. Les journaux de l'est commentant cette législation y voient un moyen déguisé pris par le gouvernement provincial pour controler les compagnies de pulpe.



Mgr P. A. Pilon, curé de Morinville, que ses paroissiens ont fété dimanche, à l'occasion de son anniversaire d'ordination sacerdotale.

LE PAPE A LA RADIO DIMANCHE

Le Saint Père parlera à la Radio dimanche, le jour de Pâques. Parlant à Rome à une heure après-midi, il pourra être entendu ici huit heures plus tôt, c'est-à-dire à cinq heures du matin.

L'Italie s'arme

ROME. — Le programme d'armement aérien de l'Italie qui fut fixé l'an dernier à plus de un milliard et deux cent millions de lires sera dépensé durant trois années consécutives; il est actuellement en avant de ses prévisions et c'est l'intention de M. Mussolini de hâter encore la construction aérienne.

Vol au restaurant Universitaire.

Le restaurant de l'Université, angle des 88e et 111e, a été visité par des voleurs dans la soirée de jeudi dernier. Le détail original de l'affaire est que le vol a dû s'accomplir durant un léger incendie dans un garage voisin. Pendant que tout le monde courait au feu, le filou a fait sa besogne avec peu de bruit et assez de succès, emportant plus de $400. dollars.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES SONT AUSSI OPPOSES.

Le bill des instituteurs rendant obligatoire l'inscription de tout instituteur ou institutrice enseignant dans la province rencontre l'opposition des commissaires d'écoles et surtout des commissaires d'écoles séparées qui ne peuvent pas actuellement donner à leur personnel un traitement équivalent au salaire du personnel des écoles publiques, parce qu'un fort montant de taxes dues par les compagnies limitées n'est pas collectable. En effet les actionnaires de ces compagnies changent à tous les jours et il est impossible de déterminer à qui doivent aller les taxes de ces compagnies. Comme ce manque de revenus cause un grave préjudice aux écoles séparées, les commissaires d'écoles, comme nous le déclarait M. J. O. Pilon dans une entrevue, s'opposent à ce que l'admission de leur personnel dans l'association soit obligatoire. M. Pilon, commissaire aux écoles séparées, est président de l'Association des Commissaires de Langue Française.

LA SESSION PROVINCIALE

M. GIROUX RECLAME POUR SES COLONS. — DEUX DISCOURS DE M. DUGGAN.—LE BILL DU LIBELLE

Dans un discours prononcé mardi soir dernier, M. Giroux, député de Grouard, a réclamé une diminution de l'obligation de séjour pour ses électeurs qui détiennent des lots de colonisation. Selon les règlements actuels les colons doivent résider sur leurs lots pendant un certain nombre d'années, durant six mois par an au moins, sous peine de résiliation du contrat. M. Giroux demanda avec l'approbation de ses collègues que cette période soit réduite à cinq mois, pour permettre au colon de travailler un mois des plus en dehors, afin de l'aider à financer ses trois premières années qui sont les plus difficiles à traverser.

M. Déchêne secondé par M. Howson a posé jeudi les questions suivantes au ministère: noms et nombre et situation des compagnies minières de charbon opérant dans la province depuis 1925 jusqu'à 1934 inclusivement; quantité de tonnes de charbon extraites de ces mines pour la même période. La Chambre a ensuite entendu l'exposé du bill de la Voirie, lequel affecte la construction des chemins mentionnés à la section 10 du bill original de 1929. Les 3/5 de ces chemins devront être payés par le gouvernement, et le reste par les municipalités intéressées. La période de paiement est étendue de 10 ans à 15 ans par un amendement du présent bill.

Vendredi, les "Social Crédit" ont reçu une condamnation suivant beaucoup d'autres, qui venait cette fois du chef conservateur, M. Duggan. Il a montré avec précision l'impraticabilité du système qui n'existe qu'en théorie et qui n'a jamais été réalisé nulle part. C'est ce qui explique que même les partisans de M. Aberhart ne comprennent pas son plan et ne peuvent l'expliquer. En une autre occasion M. Duggan s'est attaqué mal à propos à des projets de colonisation qu'il prétend venir du Québec. Il a réclamé une chose que personne ne conteste, que les nouveaux colons ne devraient pas être admis dans la province sans être assurés d'y pouvoir prospérer.

Avant d'étudier le bill de la loi de libelle, la Chambre a entendu plusieurs témoignages d'autorités de la profession qui ont comparu lundi avant-midi. M. Cowper, président de l'association provinciale des hebdomadaires, a donné un témoignage très puissant pour démontrer que les lois actuelles suffisent à la protection de la vérité et de la morale, et que d'ailleurs une loi provinciale serait mal venue de compliquer ainsi le controle des journaux qui circulent dans toutes les provinces et qui préfèrent ne tenir compte que de la législation fédérale. La plupart des autres publicistes et journalistes entendus ont témoigné dans le même sens.

Malgré une violente opposition la Chambre a voté hier en plusieurs votes la loi de libelle, avec de légères atténuations dans les pénalités prévues.

Les Textiles sont blamés

OTTAWA. — Le dernier rapport de la Commission d'enquête sur les achats massifs dans l'industrie contient un blâme sévère pour de nombreuses industries textiles, fabriques de laine surtout qui ont abusé de la situation difficile des dernières années pour imposer à leurs ouvriers des conditions de travail odieuses. Le rapport constate aussi qu'un bon nombre de ces industries ont profité des hauts tarifs qui protègeaient leur commerce.

On recommande la journée de 44 heures

OTTAWA—Le plus récent rapport de la commission d'enquête sur l'écart des prix recommande comme prévention du chômage et de la surproduction la journée limitée à 44 heures. qui donnerait plus de travail et répartirait plus justement le pouvoir d'achat actuellement concentré en quelques mains.

LE FRANCAIS A FREDERICTON

Fredéricton.— Jeudi le 4 avril, une importante rectification a été faite au parlement provincial de Fredéricton, à la suite de l'attaque d'un journal libéral qui contestait à M. Dyotte, député conservateur de Restigouche, le droit de parler français à la Chambre. M. Dyotte a relevé cette attaque en déclarant que les deux langues ont droit de cité dans tous les parlements et que nul ne l'empêcherait de parler français. Le chef libéral, M. Tilley, s'est empressé de réparer cette maladroite protestation en affirmant que son parti désirait accorder la plus grande liberté aux députés canadiens-français du parlement. M. Antoine Léger, ministre provincial du trésor, a aussi parlé pour relever une prétention aussi injustifiée.

Décès de M. Trudeau de Montréal.

MONTREAL. — M. J. C. E. Trudeau, homme d'affaires en vue de la Métropole, est décédé la semaine dernière à Orlando, en Floride, d'une attaque de pneumonie. Le service a eu lieu à Montréal et l'inhumation à St-Rémi de Napierville, paroisse natale du défunt.

Avantageusement connu dans le monde des affaires et des sports de la Métropole, M. Trudeau était depuis deux ans membre du conseil d'administration du Devoir. Après ses études faites au collège Ste-Marie, il entra dans la profession légale et la quitta bientôt pour s'occuper d'affaires minières.

Arrangement possible avec les trusts électriques.

TORONTO.—Selon une nouvelle de l'Information Financière, il est probable que le gouvernement Hepburn , après avoir répudié les contrats de l'Ontario avec les trusts électriques de Québec, en viendra à un arrangement avec les mêmes trusts sur une autre base acceptable aux deux parties. Depuis la dénonciation de ces contrats, les titres des trusts intéressés, la Beauharnois, la Gatineau, l'International Hydro, la MacLaren, et l'Ottawa Valley, avaient subi une forte baisse qui tend maintenant à disparaitre, avec la confiance revenue que M. Hepburn s'entendra de nouveau avec les compagnies.

LA CONFERENCE DE STRESA

STRESA, Italie. — La conférence réunissant les ministres d'Italie, de France et d'Angleterre s'est ouverte jeudi matin ici, sous la présidence de M. Mussolini. Sir John Simon a d'abord relaté les conversations qu'il eut lors de son récent voyage à Berlin, à Varsovie et à Moscou. M. Laval représentait la France et M. Suvich représentait l'Italie.

La France a demandé plusieurs mesures de prudence pour prévenir une aggravation au danger de guerre, spécifiant l'application de sanctions économiques par boycottage ou autrement à toute nouvelle violation du traité de Versailles, l'application du pacte de sécurité de Locarno aux puissances de la Petite Entente Balkanique et à la Hongrie, et enfin la condamnation formelle par le Conseil de la Société des Nations des violations allemandes.

M. Pierre Flandin et M. MacDonald assistaient aussi à la Conférence qui eut lieu dans le palais des Borromées; la police, l'armée et l'aviation montaient la garde autour de la ville et le quartier du palais était encore plus sévèrement surveillé. Les propositions qu'on s'attendait de recevoir de l'Angleterre n'ont pas été précisées. Les ministres se sont rendus à Strésa plus pour approuver que pour proposer. L'entente s'est discutée entre l'Italie et la France, sujette à ratification par l'Angleterre.

Malgré les hésitations de l'Angleterre qui continue sa politique d'abstention à peine voilée par des marques de bon vouloir, les conséquences de la conférence de Strésa commencent de se faire sentir. Hier, à Genève les trois puissances se sont unies au conseil de la Société des Nations pour condamner les violations allemandes au traité de Versailles. La Pologne a fait quelques réserves au texte proposé par M. Laval. Le ministre espagnol a suggéré quelques amendements qui se sont perdus dans la solide approbation du gouvernement italien. Si les pourparlers de la semaine dernière et ceux de cette semaine à Genève aboutissent à quelque action décisive, ce sera sans contredit dû à l'énergie du gouvernement italien qui appuie surtout la garantie de l'indépendance de l'Autriche.

Le ROYAUME... de L'INTERIEUR

LA RESURRECTION

—Du regard, n'as-tu jamais sondé un des ravins, sur la Saskatchewan, à Edmonton même ?

—En été, oui, mais jamais en avril. Mes promenades se limitent encore au centre des affaires. Tes loisirs te permettent ces randonnées.

—Accidentellement je m'y suis trouvée hier; Au-dessus d'un gouffre, d'où les voix de multiples filets d'eau ruissellaient en chuchotant le printemps. L'eau cristalline courait en caressant les cailloux et les racines, il s'en dégageait une odeur de terre fraîche qui infiltrait dans mon être, un retour à la vie.

—Je ne vois pas avec tes yeux; je ne contemple en avril, que le prelude d'un été chaud; alors, je songe déjà aux préparatifs complexes d'un déménagement; dès que mes filles sortiront du pensionnat.

—Tout de même.... prosaïser les saisons n'est donc pas uniquement du domaine de certains hommes.... puisque tu te refuses de poétiser le renouveau.

—Que veux-tu.... je suis née indifférente à l'extase, telle ma mère, qui ne voyait en poésie que des idées exagérées. Le terre à terre de l'existence est un problème si compliqué parfois, que j'y consacre toute mon énergie.

—Pourtant.... dialoguer confidentiellement avec la nature, n'épuise pas l'énergie, et comme chacun a ses problèmes à résoudre, n'est-ce pas un repos de contempler ce à quoi Dieu commande le réveil pour réjouir nos sens? Bientôt les bourgeons écloront, comme dans les coeurs naîtront l'espérance, et l'amour.

—L'amour ne me dit plus que d'aimer mes enfants.

—"Le coeur a ses raisons, que la raison ne connaît pas", dit je ne sais quel auteur; le mien s'émeut en contemplant tout autour, le pouvoir de Celui qui crée; de Celui qui ressuscite. Lorsque la chaleur printanière gonfle de sève le coeur de l'érable, et à travers la couche épaisse de feuilles mortes fait surgir les violettes parfumées, je la compare à la prière qui gonfle l'âme d'espoir, et fait surgir l'amour de Dieu à travers cette épaisseur d'indifférence où gît la mort.

—Tes idées portent à la solennité du Vendredi Saint.

—Oui, demain, je contemplerai sur la Croix, ce Dieu qui a souffert pour les ingrats, les traitres qui l'ont trahi et renié; je me sentirai bien coupable.... Mais le jour ensoleillé de Pâques ne symbolisera-t-il pas en notre âme, la naissance d'une joie paisible, chassant les pensées grises du ciel où voyageaient nos chagrins.

—Pâques certainement est gai, joyeux, parce que l'interminable hiver enfin fait place au printemps, tout va reverdir.

—La Résurrection de la nature se vêtira d'une floraison nouvelle; le murmure des ruisseaux dont la course rapide vers les lacs est si doux à l'oreille; le pepiement des petits êtres qui roucoulent leurs tendresses, n'est-ce pas là, la chorale harmonisée de l'univers qui proclame la Résurrection de son roi et Maître?

Oh! oui, que les cloches à grandes envolées, célèbrent ce jour où les âmes pures célèbreront Pâques.

Sous les pieds.... le sol ferme, la route claire, éliminée d'écueils, aideront chacun à marcher d'un pas sûr.

A la vue.... l'horizon frangé d'or et d'azur pailletant une mer lisse, pressagera du calme aux navigateurs qui se dirigent à bon port.

A l'ouie.... la voix des torrents tumultueux sera étouffé par les voix intérieures qui chanteront l'alléluia, l'allégresse, pour célébrer l'âme purifiée qui s'offre à Dieu, au moment glorieux de sa Résurrection.

MADRINA.

DONNE-MOI DU BONHEUR

Mais si tu veux, mon Dieu, que pour d'autres, je dise
La chanson du bonheur, la plus belle chanson.
Comment ferai-je, moi qui ne l'ai pas apprise ?
Je n'en inventerai que la contrefaçon.

Donnez-moi du bonheur s'il faut que je le chante,
De quoi, juste, entrevoir ce que chacun en sait,
Juste de quoi rendre ma voix assez touchante,
Rien qu'un peu, presque rien, pour savoir ce que c'est.

Un peu...., si peu...., ce qui demeure d'or en poudre
Ou de fleurs de farine au bout du petit doigt,
Rien, pas même de quoi remplir mon dé à coudre....
Pourtant de quoi remplir le monde par surcroît.

Car pour moi qui n'en ai jamais eu l'habitude,
Un semblant de bonheur au bonheur est pareil;
Sa trace au loin éclairera ma solitude,
Et je prendrai son ombre en moi pour le soleil.

Donne-m'en! Ce n'est pas, mon Dieu, pour être heureuse
Que je demande ainsi de la joie à goûter,
C'est que, pour bercer l'homme en la cité nombreuse,
La nourrice qu'il faut doit savoir tout chanter.

Prête-m'en.... Ne crains rien, à l'heure de le rendre,
Mes mains pour le garder ne se serreront pas,
Et je te laisserai, Seigneur, me le reprendre,
Demain,, ce soir, tout de suite, quand tu voudras....

Marie NOEL.

(La Prière du Poète).

PROPOS DE PAQUES

La Grande Semaine déjà se profile. Ce sera la commémoration de joies et de tristesses indescriptibles! Joies ineffables de l'Eucharistie. — Tristesse insondable de l'agonie, de la Passion de Jésus, à laquelle se confond celle si profonde de Marie désolée! Mais voici Pâques, la fête de la gloire et du bonheur! Le Christ immolé, crucifié, dont la mort est bien constatée par ses ennemis, par sa seule puissance et vertu, sort vivant du tombeau. C'est le Soleil éternel qui se lève et chasse les nuages! Nuages d'incertitudes, de doute, d'incrédulité. Alléluia! Alléluia! le Christ est ressuscité!

Pauvres fous qui aviez mis une grosse pierre et des gardes devant Lui! Pauvres fous d'aujourd'hui, qui rêvez d'annéantir une doctrine si chèrement promulguée! Que vous êtes à plaindre! Daigne le Divin Ressuscité, en ce grand jour de fête, délivrer aussi votre coeur et votre esprit, de la grosse pierre qui les obstrue! Demandez donc ce don de la foi! Croire en Lui, c'est si doux, si bon, si consolant!

Noël malgré ses chants de paix et d'allégresse, n'est pas sans apporter quelque mélancolie à l'âme! Cet Enfant si beau.... sur la paille.... déjà voué à toutes les souffrances.... Ce calvaire.... cette croix qui s'estompent dans le lointain.... Mais Pâques, c'est la joie sans mélange. C'est le triomphe de notre foi, l'espérance radieuse, ou mieux, la confirmation des promesses divines, c'est notre rançon assurée, c'est le ciel ouvert.... libre à nous d'y monter!.... Sonnez cloches de nos églises! Sonnez à toute volée! Le Christ est ressussité! Alléluia! Alléluia!

Le carême était autrefois beaucoup plus rigoureux qu'aujourd'hui et ne se terminait que le Samedi Saint, après-minuit et non au midi, comme de nos jours. — Les fumeurs et les priseuses, qui, au soir du mardi gras, avaient serré pipes et tabatières, se levaient après le coup de minuit et s'en donnaient à coeur joie dans le tabac.... Et le jour de Pâques, les devoirs religieux pieusement remplis, parents et amis se réunissaient. Après 40 jours de jeûne et d'abstinence on trouvait bon de banqueter un peu! La table se couvrait des mets les plus rares, et puis l'on échangeait des cadeaux, des petits riens parfois, mais les bonnes vieilles d'autrefois affirmaient, tout en riant sous cape, que quiconque ne reçoit un petit cadeau à Pâques est tout le reste de l'année, malchanceux! Et on s'amusait.... les hommes jouaient au billard bruyamment, comme des collégiens en congé, les femmes jouaient aux cartes, tout en croquant des pralines et se passant la tabatière! Chères vieilles d'autrefois, que vous étiez bonnes.... et belles dans vos larges robes de moiré antique, avec vos petits chales de soie, en pointe, sur les épaules, et vos coiffes parsemées, pour Pâques, de fleurs aux plus brillantes couleurs!

Les enfants n'étaient pas oubliés. Les cloches dans ce temps-là, allaient à Rome et en revenaient en trois jours, apportant pour nous bonbons et jouets....

Cloches de nos églises, allez-vous encore à Rome le Jeudi Saint? Et que nous apporterez-vous, en l'an de grâce 1935? Du rhum pour nos malades? Des fleurs pour les jeunes communiantes? Des chansons pour les nouveaux fiancés? Du sucre candy pour nos petits?

Apportez-nous surtout, messagères aériennes un respect et une soumission indéfectibles aux directives du Pape, notre bien aimé Père et Pontife, et alors, le monde, à grands pas, s'acheminera vers la paix mondiale.

C'est le souhait pascal,

d'Esther.

Avril, 1935.

Le savoir-vivre dans la famille.

Etre poli en famille, se montrer aimable les uns envers les autres, user de ce savoir-faire tant recherché même dans l'intimité de notre vie familiale, voilà le secret de l'union entre parents et enfants. Hélas combien existe-t-il de foyers où l'on enlève ce masque de politesse et de jolies manières dès l'instant où l'on franchit le seuil du chez-soi, lorsqu'il est si facile et si agréable d'être aimable envers ceux que nous chérissons et qui nous aiment. Mais ce savoir-vivre, ces bonnes manières doivent être inculqués à l'enfant dès son jeune âge et pratiqués premièrement par les parents. Aussi jamais de querelles de ménage devant les petits; qu'ils apprennent et conservent ce respect dû au papa et à la maman qui représentent pour eux l'autorité sacrée et tendrement sévère. Parlez aux enfants avec un ton affectueux, même en les réprimandant; la brutalité n'a jamais réussi dans l'éducation des enfants. Surtout que les punitions ne soient appliquées qu'avec justice, votre autorité en dépend, et vous perdriez la confiance de ces chers petits si vous sévissez à tort. Que la gaieté règne au foyer, c'est une des bases du bonheur, et elle est essentielle à la bonne santé de l'âme familiale tout comme le soleil l'est au corps. Soyez joyeux, soyez polis et vous verrez votre intérieur rayonner de bonheur et d'harmonie.

Tante ARLETTE.

Les choses qu'il faut connaître.

Origine du Sandwich

Le sandwich a une origine fort intéressante. Il fut inventé, croit-on, par Sir John Montagu, Comte de Sandwich. Le Comte de Sandwich était un joueur tellement invétéré et persistant qu'il n'avait pas le temps de prendre ses repas. Il imagina donc cette façon sommaire de satisfaire son appétit et se fit apporter des sandwiches à la table à cartes. Il devint ainsi, sans s'en douter, presqu'un bienfaiteur de l'humanité: les sandwiches constituent en effet, une nourriture commode et délicieuse pour les écoliers, les pique-niqueurs, les excursionnistes et les travailleurs de toutes sortes.

Boeuf bouili au gratin:—Faites revenir à la poêle du lard coupé en morceaux, versez-le dans un plat qui aille au feu, saupoudrez de chapelure; dressez un petit lit de champignons, et une pointe d'ail. Ensuite, placez vos tranches de boeuf; puis encore un lit de champignons, oignons, persil et assaisonnements, chapelure par dessus, le tout; mouillez de bouillons et faites cuire à petit feu, dessous et dessus, pour gratiner, ou mettez au four.

Si vous avez beaucoup de boeuf à employer ainsi, vous dressez plusieurs lits successifs toujours séparés par les champignons, oignons, etc. Le lard se remplace au besoins par du beurre ou de la graisse, et le bouillon par de l'eau.

Timbale de Pommes de terre

Lavez, épluchez, et coupez 4 pommes de terre en tranches d'un quart de pouce. Mettez en une couche dans un plat beurré qui va au four, saupoudrez de sel et de poivre, recouvrez de farine et d'une demi-cuillerée à soupe de beurre. Répétez jusqu'à ce que toutes les pommes de terre soient employées, en ajoutant quelques tranches d'oignon si vous le désirez. Ajoutez du lait chaud jusqu'à ce qu'on puisse le voir à travers la couche du dessus; faites cuire au four une heure et un quart jusqu'à ce que les pommes de terre soient molles.

Pommes de terre franconia

Préparez comme si les pommes de terre devaient être bouillies et faites bouillir dix minutes; égouttez, et placez dans une casserole où la viande est en train de rôtir; faites cuire en arrosant avec le jus de la viande jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Temps exigé pour la cuisson environ quarante minutes. Les patates douces peuvent être préparées de la même façon.

MOTS CROISES

PROBLEME No. 41.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■											■
2		■				■	■				■	
3			■							■		
4				■					■			
5					■			■				
6		■									■	
7		■									■	
8					■			■				
9				■					■			
10			■							■		
11		■				■	■				■	
12	■											■

HORIZONTALES:

1.—Agronome français. Il développa en France la culture de la pomme de terre. 2.— Consonne. — Par la voie de. — Application des connaissances à la réalisation d'une conception. — Voyelle. 3.— Particule du dialec provençal, exprimant l'affirmation. — Traités. — Deux consonnes. 4.— Les lettres du mot **rue**. — La première partie du nom d'un écrivain anglais, ami de lord Byron. — Trois lettres du mot **coalition.** 5.— Quatre lettres du mot **price**. — Deux lettres du mot **arbalète**. — Choc. 6.— Consonne. — Sorte de capuchon habillant la tête et le cou jusqu'aux épaules. — Voyelle. 7.— Voyelle. — Habitants de Turin. — Consonne. 8— Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble. — Deux consonnes. — Deuxième roi légendaire de Rome. 9.— Trois lettres du mot **Suis**. — Eclats de voix. — Trois lettres du mot **lobe**. 10.— Note de la gamme. — Cours des prisons. — Pronom personnel. 11.— Voyelle. — Trois voyelles. — Serpent. — Voyelle. 12— Malle bombée, à châssis et à compartiments, pour les chapeaux.

VERTICALES:

1.— Douleur dans les membres par suite de maladie. 2.— Consonne. — Pied de vigne. — Oiseau. — Consonne. 3.— Deux lettres du mot **avant.** — Contraction qui découvre les dents en donnant à la bouche l'expression ou l'apparence du rire. — Interjection qui sert à marquer la joie. 4.— Opéra comique, paroles de Meilhac et Gille, musique de Planquette. — Interjection. Silence! — Trois lettres du mot **piano**. 5.— Peintre hollandais, né à Haarlem. — Deux lettres du mot **arabe**. — Traduction anglaise du mot récolte. 6.— Voyelle. — Division d'un livre indiquée par ce mot même avec un numéro d'ordre. — Voyelle. 7.— Consonne. — Femme de Cicéron. — Consonne. 8.— Monnaie chinoise. — Deux lettres du mot **robe**. — Forme du verbe subir. 9.— Les lettres du mot **Sir.** — Angle formé par deux lignes, deux plans qui se coupent. — Trois lettres du mot **Xénon.** 10.— Conjonction qui sert à lier les parties du discours. — Nom des trois premiers magistrats de la République française. — Deux lettres du mot **arrive.** 11.— Consonne. — Partie du corps. — Pronom personnel.— Voyelle. 12.— Susceptible d'évaporation.

La solution du problème No 41 paraîtra le 8 Mai prochain.

Mlle L. Marcotte, Bonnyville, Alta., est l'heureuse gagnante du problème de Mots Croisés, No 38. — Nos félicitations.

Solution du problème No 38

		G	A	I	N		S	A	G	E		
	N	O	I	R				M	U	R	I	
P	O	N	T	O	N		N	A	I	A	D	E
E	R	D		A	L	P	E	S		B	E	G
S	I	A	M		T	U	F		A	L	M	A
E		R	O	B		S		I	R	E		L
			T	A	R	T	U	F	E			
T		L	E	S		U		S	T	T		M
A	N	E	T		I	L	E		E	O	L	E
C	A	T		E	L	E	V	E		L	I	S
T	E	T	R	A	S		E	T	O	L	E	S
	C	R	A	U				R	I	E	N	
		E	Y	X	U		S	E	L	S		

LE MONSIEUR EN GRIS

PIERRE L'ERMITE.

Feuilleton de la "Survivance"

CHAPITRE XVI

....Aussi, quand je la peins, cette nature, elle me prend tout entier. Je ne la peins pas seulement pour le plaisir de la peindre, mais pour en exprimer, et parfois douloureusement, son âme.... pour la faire un peu comprendre aux profanes.... la faire surtout aimer par ceux qui, inconsciemment, ont, en eux, déjà son amour, et, peu à peu, les amener à s'écrier: "Si l'oeuvre est si magnifique, si émotionnante.... alors, que doit donc être l'Ouvrier!.. " Au catéchisme, tout petits, nous chantions:

Puisque l'envers du ciel,
O mère, est si limpide,
Oh, qu'il doit être beau,
L'autre côté du ciel !

Aujourd'hui, l'homme que je suis devenu pense encore plus intensément ce que chantait l'enfant. Me suivez-vous..? Vous me trouvez peut-être bien compliqué?

Sylviane le regardait:

Grand, maigre, élancé, ses grands yeux bleus, comme inspirés, il avait l'air d'un prophète.... du jeune Jean-Baptiste, dont il portait fièrement le nom.

—Je vois, Monsieur Jean, et cela ne m'étonne pas, que vous êtes plus religieux encore que je ne le supposais.

—Comment peut-on ne pas l'être! J'ai la foi absolue que ma vie a été défendue, protégée, conduite. L'homme propose, Dieu dispose. L'homme s'agite, Dieu le mène. Quel mystère que l'orientation de certaines vies....! que leur contradiction apparente, pour aboutir là où la Providence veut qu'elles aboutissent!.. Voyez la mienne! Si on m'avait dit, quand j'arrivais ici, pauvre petit, sur le Saint-Philbert, au milieu de tous mes camarades, que je débarquais dans l'île pour toujours!

—Le mystère est partout. Nous vivons dans la nuit, les yeux sur une petite étoile, murmure Sylviane.

—Alors, il n'y a qu'à se laisser conduire.... répond lentement Jean Damour avec un geste d'abandon.

—Laissons-nous conduire! conclut la jeune fille en tendant ses deux mains vers le ciel, comme si, dans l'Invisible, son ange était là, devant elle, et lui disait:

—Mets ici ton pied.... Ta route, elle est proche.... toute proche!..

CHAPITRE XVII

Il n'y a qu'à se laisser conduire....

Mais conduire où..?

Ces paroles sont entrées, depuis une semaine, dans la pensée alertée de Sylviane; et, aujourd'hui, elle en reste encore toute songeuse, auprès de Jean Damour.

Ce matin-là, c'est grande marée, alors grande joie aussi dans les familles des marins.

Tous les Eloux, jeunes et vieux, garçons et filles, se préparent à profiter de l'aubaine, et partent avec entrain vers la plage, où ils attendront que la mer soit assez "tombée" pour s'élancer à la pèche.

Et, en effet, la mer "tombe".

Les unes après les autres, lentement les roches apparaissent; le sable surgit ici doré, là, d'une couleur fauve. Apparaissent aussi les prairies sous-marines, verdâtre chevelure de l'Océan, et les pierres mystérieuses, coiffées d'algues et de goémons, rarement découvertes pendant le restant de l'année.

La mer s'en va loin.... très loin.... comme si elle ne devait plus jamais revenir.

Peu à peu, les îlots émergés se peuplent de petits points qui sont des hommes, des femmes, des enfants.... Les uns, poussant de larges "chevrotières" sur les fonds de sable; les autres, piquant les soles, les limandes, les turbots endormis dans les herbes, fouillant avec des crocs de fer le dessous des rochers, où se cachent les crabes batailleurs, les sombres tourteaux, les gros congres et les fines anguilles....

Ce soir, dans toutes les maisons de la côte, on mangera du beau "bouquet" écarlate et du poisson très varié, qui ne ressemblera en rien aux cadavres aquatiques et phéniqués des glacières de Paris.

Jean Damour se prépare, lui aussi, à profiter des heures de cette marée pour s'avancer loin vers le large.

A un autre titre, ces jours lui sont précieux, car il trouve des coquillages de l'île d'autrefois, dont une partie fut immergée, et des algues rares, pour sa collection.

—Vous ne m'accompagnez pas....? demande-t-il brusquement à la jeune fille.

—Ce n'est pas l'envie qui m'en manque! Mais j'ai promis à mon père de l'aider pour son courrier municipal qui, aujourd'hui, est important et en retard.

—Votre père d'abord!.. répond Jean Damour, mélancolique.

—A bientôt, peut-être!..

—Pourquoi "peut-être"?

—Alors, à bientôt, certainement!

Et elle lui tend la main.

Jean Damour la garde un peu cette main, dans la sienne. Sylviane ne la retire pas, car elle a l'impression que Jean Damour est triste.

Serait-ce son refus de l'accompagner..?

....Ou, plus probablement, tous ces souvenirs d'enfance qu'il a si intensément évoqués pendant ces derniers jours?

—Bonne chance!.. lui dit-elle doucement, comme pour se faire pardonner. Rapportez de belles algues roses, vous savez ? celles que j'aime tant?

—Oh.... oui, je sais!

Je jeune homme entre lentement dans l'eau, qui ne dépasse pas ses chevilles. Parfois, il se retourne, et il fait de la main un geste las.

Sylviane le suit des yeux. Elle le voit devenir une toute petite chose humaine dans l'immensité des sables et de la mer.

Elle s'en va, triste, elle aussi, de ne pas l'accompagner, surtout aujourd'hui où, plus que d'habitude, il semble avoir besoin de ne pas être seul.

Pauvre Jean Damour!.. Faut-il qu'il ait souffert, pour pousser parfois de tels cris de délivrance!

Evidemment, Paris doit être agréable pour les riches, comme le professeur Fabien. Mais pour les pauvres, qui ont à trouver et un logement et du travail, et de l'air et de la lumière, qu'elle différence!

Aux Eloux, il y a certes des malheureux; mais on les connait, on les secourt. On a toujours pour eux une tasse de lait, des pommes de terre, ou des sardines. Et puis, M. le curé va les voir. Et, quand ils meurent, c'est chez eux, au milieu des vieux meubles amis, avec tous les secours si consolants de la religion.

Tandis que, là-bas, dans cette capitale que Jean Damour lui a dépeinte tant de fois comme si odieuse.... si mangeuse de vies....

Sylviane s'arrête, le dos à la mer, regardant vers l'Est, comme si elle apercevait là-bas... dans le lointain, la ville étoufante et géante, dans laquelle il y a des rues longues et mornes... des rues Séguin.... et des rues Buzelin....

Enfin, lui, Jean Damour, il est fixé ici, et il s'y trouve heureux... si heureux!..

La jeune fille, à ce moment, éprouve une hésitation. Au fond, est-il si complètement heureux..?

Des nuages passent assez souvent au fond de ses yeux bleus, et sans aucune raison apparente.

Pourquoi?

Parce qu'il est artiste.... comme il le disait lui-même?

Sans doute!.. Mais cette tristesse d'artiste, elle est toute différente. Sylviane l'a vu jeter, un soir, ses pinceaux au travers de l'atelier, découragé. Une heure après, il chantait en se remettant au travail....

Non, il s'agit de toute autre chose....

La jeune fille ne sait pas bien se préciser à elle-même la souffrance de Jean Damour. Mais il y a une souffrance.... et qui ne vient pas de son art....

Alors....?

Peut-être parce qu'il est seul?

Mais il n'est pas seul, puisque le commandant habite là, tout près.... Il vient même souvent, en voisin, fumer sa pipe dans l'atelier....

Et puis, elle aussi, y vient dans cet atelier. Elle apporte des fleurs.... Elle a brodé de beaux petits rideaux qui ont fait certainement plaisir....

Logiquement, ce pauvre Jean Damour devrait être heureux toujours! Et, encore une fois, il ne l'est pas.

Que faudrait-il donc faire pour chasser le nuage?.... pour rendre Jean heureux, toujours? La question revient comme un leit motiv, et la réponse aussi: Il n'y a qu'à se laisser conduire....

La jeune fille approche de la propriété.

La voici qui s'arrête.... qui regarde ?

Auprès de la vieille demeure de son père, se mettant pour ainsi dire sous sa protection, et blottie contre les cupressus, se dresse une jeune maison toute blanche, aux volets verts.

La porte de bois de cette maison est ouverte à deux battants. On dirait deux bras qui appellent.

Ils appellent qui..?

Sylviane s'avance....

Et la petite maison toute blanche, aux volets verts, semble appeler davantage.

Sylviane avance davantage.

Il n'y a qu'à se laisser conduire....

Sur le haut de la porte, elle relit l'inscription, ciselée au feu, en plein bois:

J'ai toujours aimé les pins et la mer
D'un amour qui dure....
Odeur de résine et parfum amer,
Et même murmure....

—Avance encore davantage!.. insiste la petite maison, toute blanche, aux volets verts.

Sylviane pousse la seconde porte, sur laquelle sont pyrogravées des paroles:

Nous sommes asservis par les mannequins du progrès que nous avons créés. Comme l'apprenti sorcier de Goethe, nous ne savons pas la formule qui pourrait faire cesser la sarabande que nous avons déclanchée. Fiers de notre civilisation qui est sans âme, et qui ne contient pas une seule vérité essentielle de plus que les civilisations antérieures, nous allons, ignorants et vains, vers un avenir d'irrespect, de confusion, de cynisme, peut-être de crétinisme.

Le pittoresque de la chose, c'est que la phrase est signée: Anatole France.

—Avance toujours, Sylviane! Mais pourquoi hésites-tu? Aurais-tu peur de quelqu'un? ou de quelque chose? Peur de qui? Peur de quoi? Rappelle-toi, Sylviane: Il n'y a qu'à se laisser conduire....

Alors, Sylviane entre, comme poussée par une main invisible. Elle entre.... regarde.... regarde....

Oh.... ce n'est pas la première fois qu'elle pénètre ainsi dans l'atelier de Jean Damour.

Elle y vient plusieurs fois par semaine. C'est même son coin de bleu.

Mais jamais elle n'a éprouvé ce qu'elle ressent en ce moment.

Elle a de bons yeux, Sylviane.... de beaux yeux aussi, qui savent très bien distinguer au large quel est le bateau, dont les voiles se profilent dans le ciel.

Ces yeux, si bons, n'ont pourtant jamais vu ce qu'ils aperçoivent, là, tout d'un coup, sur le seuil, ce soir....

Ou plutôt, si.... Ils ont vu les choses, mais sans liaison.... les choses, une par une.

(A suivre)

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 17 AVRIL, 1935.

LA SURVIVANCE

Organe de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée., Edmonton.
DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier.
REDACTEUR: Jacques Sauriol.
Abonnement annuel CANADA: $2.00 — ETATS-UNIS: $2.50 — EUROPE: 3.00
La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
10010, 109e rue, Edmonton, Alberta. Téléphone: 24702

CELEBRATIONS

6 MAI, JUBILE DU ROI.

24 MAI, FETE DE DOLLARD.

24 JUIN, FETE DE ST-JEAN-BAPTISTE.

Il faut honorer les grands hommes et les grands événements. Les uns nous ont laissé leur oeuvre en héritage et la reconnaissance leur est due. Les autres nous ont donné une leçon utile que nous devons rendre profitable en la commémorant.

C'est ainsi, par la pensée toujours présente des anciens qui furent grands et par le souvenir des jours célèbres, qu'un peuple grandit et prépare son avenir en se penchant sur son passé. Il ne déviera pas de sa voie et il ne lâchera pas sa vocation et il ne laissera pas sans fruits les travaux de ceux qui peinèrent à son établissement, et les adversités n'abattront pas ce peuple fort, car il se souvient.

Les canadiens-français naquirent au printemps et la découverte de notre pays et la fondation de nos villes eurent lieu toutes dans la belle saison. La géographie le voulait ainsi sans doute, car nos ancêtres venaient de loin et il ne venaient qu'au beau temps. La disposition est quand même heureuse car elle nous permet aujourd'hui de célébrer aussi nos fêtes nationales dans la belle saison.

DOLLARD

Bientôt ce sera la fête de Dollard. Lui et ses compagnons d'héroïsme moururent au combat du Long Sault, un jour du mois de mai 1660. Ce héros appartient aux jeunes; les avant-gardistes le doivent particulièrement honorer en apprenant son histoire et en célébrant sa fête. Ce jour-là, nos écoles devraient donner congé et les enfants prendre la journée pour une fête de campagne, un pèlerinage au cours duquel on chanterait des chansons et on lirait en plein air quelque belle histoire de nos fastes qui en ont tant. Les enfants devraient aller tous à la messe, et faire en groupe la Sainte Communion pour apprendre que le premier devoir des canadiens-français est d'être bons chrétiens comme leurs ancêtres qui moururent pour la foi. De ces solennités, notre jeunesse sortira neuve et heureuse, ayant vu et entendu quelquechose de saint et de grand.

ST-JEAN-BAPTISTE

Un mois plus tard, pensons-y dès maintenant, sera le jour de St-Jean-Baptiste, notre saint et évangélique patron. Quel homme il faut, et quel enseignement fut sa prédication, et quel exemple de justice il a laissé aux catholiques dont il avait précédé le maître; voilà ce que nos gens méditeront et comprendront par une célébration sérieuse et fière de notre fête nationale.

Que dès maintenant dans toutes les paroisses on s'y prépare, que ce jour-là la messe réunisse d'abord toutes les familles, que le jour soit rempli de discours et de chants patriotiques et qu'un banquet traditionnel accompagné d'une soirée artistique viennent clore dans la joie et la gaieté, la fête dont le souvenir restera avec des leçons à comprendre et des convictions à garder.

LE JUBILE

Bientôt notre souverain célébrera au milieu de sa cour le vingt-cinquième anniversaire de son avènement. Qu'il sache que ses sujets canadiens-français l'aiment et lui veulent du bien.

Au milieu des soucis que la politique appesantit sur sa tête, le roi Georges doit aimer se reposer un peu en pensant que les hommes dont le sort temporel a été confié à son expérience et à la probité de ses gouvernements le bénissent et font des voeux pour sa prospérité.

Le meilleur hommage qu'on puisse rendre aux grands hommes et aux grands morts, c'est de prier pour eux. Les vivants en ont besoin pour gouverner sagement une société qui s'éloigne de plus en plus de la vérité et de la justice.

Et les morts aussi ont besoin que nous pensions à eux. Car nos plus vieux héros vivaient il n'y a pas quatre cents ans. Et quatre siècles, c'est peu pour racheter dans l'audelà ce qui fut oublié sur la terre. Il convient de prier pour le repos de l'âme de nos ancêtres, de ceux de chaque famille qui sont connus d'elle seule, et de ceux de toute la nation, dont nous gardons les noms avec fierté. Au cours de la messe à Dollard, nous penserons aux dix-sept jeunes gens qui moururent seuls, un soir d'été, entre le bois et l'eau, la tête haute devant une armée de sauvages. Et le 24 juin, à la messe de St-Jean-Baptiste, nous nous rappellerons tous les autres, Cartier, Champlain, Maisonneuve, Frontenac, Monseigneur de Laval, La Vérendrye, Montcalm et Lévis et les malheureux Acadiens. Et nous n'oublierons point les hommes dévoués à nos luttes parlementaires, Pierre Bédard, les Papineau et les martyrs de 1837, Lafontaine et les Pères de la Confédération. Nous nommerons aussi les Zouaves qui moururent pour le Pape; et nous prierons pour ceux qui sont plus près de nous, les soldats canadiens-français tombés pour la France. Nous nous arrêterons enfin au souvenir d'Armand Lavergne qui vient de quitter la vie militante qui fut pour lui un si pathétique combat, et nous demanderons à nos saints martyrs, à nos saintes femmes et à nos saints évêques de joindre leurs prières pour que le peuple canadien-français se réjouisse en craignant Dieu, dans ses morts et dans ses vivants.

Chez les peuples chrétiens c'est ainsi qu'on honore les héros et les grands souvenirs.

Jacques SAURIOL.

L'Avis des Autres...

UN MAUVAIS REMEDE

Que proposent les prétendus sauveurs du peuple? N'importe quoi, suivant les nécessités des élections. Les plus modérés se contentent d'exploiter la nationalisation des grandes entreprises; les plus violents parlent de tout renverser pour recommencer un ordre nouveau. Tous ont ceci de commun qu'ils attaquent le droit de propriété, les réalités spirituelles et la charité qui doit régner entre les hommes. Et les peuples déchristianisés leur font confiance, votent pour eux, leur permettent l'accès des Chambres.

Depuis la fin de la guerre, les socialistes ont pris le pouvoir en plusieurs pays: Hongrie. Autriche, Italie, Allemagne, Angleterre. Les conditions requises pour la réalisation d'une société modèle, étaient entre leurs mains. Ils n'avaient qu'à commander et tout allait se transformer. Mais on ne vit rien venir; ou plutôt on vit venir la banqueroute. En Hongrie, Bela-Kun ne fut que trois mois au pouvoir; même résultat pour les socialistes autrichiens. En Italie et en Allemagne, la dictature de Mussolini et celle d'Hitler ont balayé les Chambres. En Angleterre, le Labour Party ou parti travailliste, modéré pourtant dans ses revendications, a dégringolé lui aussi avec la livre sterling.

C'est que les socialistes, une fois au pouvoir, sont tiraillés entre leur idéologie, qui voudrait faire table rase du passé et les réalités menaçantes de l'administration. Avant de "prendre l'argent où il se trouve", avant de partager la monnaie, il faut empêcher la chute des devises, l'évasion des capitaux, la paralysie du commerce et de l'industrie. Aussi se sont-ils montrés jusqu'à date les plus maladroits des gouvernants et ils n'ont fait qu'augmenter le malaise économique.

Le Progrès du Saguenay.

L'AUTRICHE ET LA GUERRE

Le gouvernement de Vienne passe par une crise grave: sa position est ébranlée et par les nazis et par les gens de gauche. Au sein même du cabinet, le ministère Schuschnigg est en proie à des déchirements qui pourraient fort bien se traduire par une démission du chancelier. Les éléments fascistes, en effet, songent plus que jamais à installer leur chef, Starhemberg, comme régent du royaume et à suivre une politique plus anti-allemande que celle du chancelier actuel, soupçonné dans certains milieux de pencher de plus en plus en faveur du rattachement au Reich, à condition d'une restauration des Habsbourg sur le trône d'une Allemagne unifiée et agrandie.

C'est peut-être pour se prémunir contre un coup d'Etat que le cabinet de Vienne à l'intention de rétablir la concription et de réorganiser une armée solide de 60,000 hommes, soit le double des effectifs prévus et autorisés par le traité de Saint-Germain. La façon dont cette nouvelle a été reçue en Italie et en France montre que les intentions du chancelier autrichien n'avaient pas été prévues et qu'elles laissent planer un grave doute sur l'orientation future de la politique autrichienne.

Les prétentions autrichiennes à l'égalité militaire sentent un peu l'officine de Berlin, mais elles pourraient à la rigueur s'expliquer par la crainte d'un réarmement de la Hongrie, qui se tourne de plus en plus ouvertement vers l'Allemagne.

L'ORDRE.

CONDAMNATION DU DIVORCE

OTTAWA. — Le sénateur J. J. Hugues, libéral, de l'Ile-du-Prince-Edouard, a prononcé, récemment au sénat un discours dans lequel il a vigoureusement condamné le divorce.

Puis en conclusion il annonça qu'il déposera, dès son retour, un bill à l'effet d'interdire aux divorcés de se remarier. Il déclara que cette interdiction ferait tomber de 80 à 90 pour cent le nombre des demandes de divorces. "Il n'y a que deux institutions qui prospèrent en ce monde: les fabriques d'armes et les usines à divorce", dit-il. J'ajoute que le Canada fait sa part pour maintenir l'une de ces institutions en activité.

"Le divorce, déclara-t-il, est une des grandes plaies qui rongent les sociétés modernes. Le divorce contribue, à détruire la notion essentielle à la stabilité de la société, de la sainteté du mariage. Je sais, ajouta-t-il que l'on ne peut ramener les hommes à la pratique de la morale par des lois, mais du moins on peut les empêcher de faire le mal. La loi de divorce donne un caractère de légalité, de respectabilité, à une chose mauvaise en soi, et nettement immorale. Je sais, poursuivit-il, que dans certains cas, il serait cruel, voire dangereux, d'obliger certains époux à vivre ensemble. Dans ce cas, l'Etat peut et doit intervenir pour les séparer.

Mais l'Etat devrait leur interdire de se remarier. Pendant trente ans après la Confédération, la moyenne des divorces étaient de cinq par an pour toutes les Provinces. De 1900 à 1920 elle monta à 20 pour cent. De 1920 à 1930 la moyenne monta à 247 pour les seules provinces de Québec et d'Ontario. Pour le Canada entier le chiffre des divorces, en 1930 fut de 692 et en 1933, il atteignait le total effrayant de 923. "Il exprima l'opinion que dans nombre de divorces les époux s'entendent et que les parjures sont très nombreux."

Le Sénateur Hughes,

(L'Action Catholique)

TIMEO DANAOS....

L'Allemagne a l'intention, parait-il de faire des concessions à la cause du maintient de la paix en Europe.

Le terme "concession", associé avec l'idée de l'Allemagne, ne laisse pas que de surprendre.

En effet, depuis la grande guerre, c'est la première fois que l'on trouve pareille expression sur les lèvres des maîtres du Reich. Par le passé, les Allemands ne concédèrent jamais rien.

Ils n'ont jamais voulu admettre que leur gouvernement impérial avait fomenté et provoqué le grand conflit de 1914.

Sur la question des justes réparations que l'on exigea d'eux, à titre de vaincus, ils n'ont rien concédé, prétendant fallacieusement que les vaincus n'étaient pas ceux que l'on croyait.

Dans l'observation des traités et le respect des pactes, ils n'ont jamais rien concédé à la plus simple honnêteté.

Quand, il y a peu de jours, ils ont tailladé en lisières le traité de Versailles, ils ne faisaient certes pas de concessions.

Aujourd'hui, ils soufflent à l'oreille de Sir John Simon, ministre britannique, qu'ils sont prêts à concéder quelque chose pour éviter la guerre à brève échéance. Simon a mordu.

Ces concessions consisteraient en ceci: Les Allemands signeront avec leurs voisins d'Europe des pactes de non-agression et renonceront à élargir leur territoire.... pour une période de dix ans.

Voyons un peu, à la lumière de la récente histoire, ce que peuvent valoir les concessions germaniques: D'abord, les Allemands ne croient pas, n'ont jamais cru, à la validité des pactes.

L'Europe, c'est-à-dire cette portion de l'Europe sincèrement animée du désir de sauvegarder la paix dans le monde, se trouvera perplexe en face de ces avances dont il est impossible de sonder la sincérité.

L'INDEPENDANT.

LES LIVRES

NOS PROBLEMES D'ENSEIGNEMENT

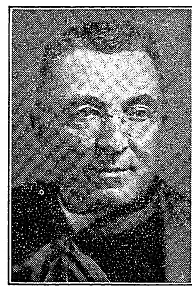
par Mgr Camille Roy.

Depuis bientôt trente ans, Mgr Camille Roy occupe dans la petite république des lettres canadiennes une place de premier plan. Dans le domaine de la critique littéraire, il a fait oeuvre de pionnier. Ses travaux font autorité et sont répandus par tout le Canada français. Mais la ne s'est pas bornée son action. Dès longtemps, il a étudié de près le problème de l'enseignement, en a constaté l'importance vitale et indiqué naguère des solutions que tant d'autres découvrent après lui. Esprit clairvoyant, ennemi des révolutions brutales comme de l'opportunisme, il tient compte de toutes les données du problème, des progrès accomplis, des améliorations qui s'imposent et s'ingénie toujours à faire de la critique constructive.

"Nos problèmes d'enseignement" que le distingué recteur de l'Université Laval vient de publier aux Editions Albert Lévesque est un livre d'une grande portée, tant par l'autorité de l'auteur que par la vérité des aperçus et la logique des conclusions. Il condense et réunit tous les travaux qu'à consacrés l'auteur à ce sujet.

Après quelques chapitres, résumant les allocutions prononcées aux congrès pédagogiques de 1906, de 1917 et de 1923, l'auteur étudie tour à tour "La tradition et l'évolution dans l'enseignement classique", "Les progrès et la tradition", indique la voie "Vers la supériorité", cherche les réformes nécessaire "Pour le progrès des études", démontre "Comment enseigner le grec et le latin", définit ce qu'est et doit être "L'université canadienne-française". Il raconte, enfin, "Comment fut fondée l'Université Laval" et nous rappelle dans un chapitre particulièrement courageux les "Disciplines classiques". On se souvient du retentissement de cette conférence qui a fait se vider tant d'encriers et demeure une pièce maitresse dans l'oeuvre de Mgr Roy.

Ce livre d'un maître, reste dans la tradition de l'auteur dont la langue directe, nuancée est d'une correction impeccable. Il a sa place toute désignée dans les bibliothèques paroissiales, publiques ou privées, les maisons d'enseignements, etc. Présenté très élégamment dans la collection des "Documents Sociaux" des Editions Albert Lévesque, il se vend au prix modique de $0.75 l'unité; prix spéciaux à la douzaine. Les membres de la Société des Mécènes peuvent se le procurer avec une remise importante. Pour abonnement à cette société, s'adresser à l'éditeur 1735, rue St Denis, Montréal.



Mgr CAMILLE ROY, recteur de l'Université Laval, de Québec, éminent critique littéraire et conférencier, qui consacre à "Nos problèmes d'enseignement" une importante étude, publiée aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

DES LOIS ABUSIVES

Il est gravement imprudent à l'état de s'ingérer par ses lois dans des domaines où il n'a pas affaire. Ce mal a toujours existé car les législateurs laïcs tentèrent souvent de sortir de leurs attributions. Il est aggravé par l'imprudence des législatures démocratiques dans lesquelles vingt hommes sans expérience et sans convictions font des lois que leurs adversaires condamnent et qu'eux-mêmes désavoueraient si d'autres en étaient les auteurs.

Telle est la loi pour le moins insolite qui vient d'être introduite à la législature provinciale par M. F. C. Moyer, député indépendant de Drumheller. Elle veut amender les dispositions actuelles de "l'Acte sur la célébration du Mariage", lesquelles exigent pour les mineurs un affidavit signé de leurs parents exprimant leur consentement au mariage de ces mineurs. Cette loi est déjà abusive, car en contraignant inutilement des jeunes gens à une procédure trop sévère, elle les expose à se livrer au vice, pour n'avoir pas pu se marier légalement. L'amendement de M. Moyer aggravera cette disposition en exigeant un délai avant l'émission de la licence de mariage, pour laisser aux parents un temps plus long à discuter leur consentement; un autre amendement encore plus gravement offensant pour la liberté naturelle, réclame la production d'un témoignage médical de santé avant d'autoriser un mariage. Ces atteintes à la liberté ouvrent la porte à tous les abus et ruinent la morale en voulant inutilement protéger la santé publique.

LE DROIT

C'est le droit naturel de tous les hommes et de toutes les femmes qui sont capables d'exprimer devant témoins leur consentement, de contracter mariage. Qu'ils soient sains ou malades, cela les regarde et ne regarde qu'eux. Et leurs parents qui les doivent conseiller quand les enfants sont jeunes, n'ont pas le droit de s'opposer absolument à la célébration d'un mariage d'enfants mineurs.

Voici tout ce que dit la loi catholique sur le droit au mariage: Le jeune homme avant l'âge (nubile) de 16 ans, la jeune fille avant l'âge (nubile) de 14 ans ne peuvent pas contracter validement le mariage. C'est le canon 1067, article permier, qui parle ainsi dans le Droit Canonique.

Et pour affirmer que seule l'Eglise catholique peut légiférer sur ces matières, en tant que les catholiques sont concernés, le canon 1038 du même Droit Canonique parle ainsi: Il est du ressort de l'autorité Ecclésiastique suprême, et d'elle seule, de déclarer de façon authentique quand le droit divin interdit ou invalide le mariage. L'enseignement moral de l'Eglise est aussi catégorique. On lit dans la Somme de Droit Public du Père Cappello, S.J., à la page 80e: C'est le droit propre, exclusif et absolument indépendant de l'Eglise, de réglementer tout ce qui a trait à la célébration valide et licite du mariage chrétien. Voici maintenant l'enseignement des Papes sur le même sujet. Léon XIII disait dans son Encyclique ARCANUM: Comme le mariage, de par sa nature, est une chose sacrée, il est dans l'ordre qu'il soit régit et controlé non par l'autorité des gouvernants mais par l'autorité divine de l'Eglise qui seule a pouvoir sur les choses sacrées. Et Sa Sainteté le Pape Pie XI a encore précisé cet auguste enseignement dans son encyclique CASTI CONNUBII: De par la volonté du Christ, l'Eglise seule peut et doit légiférer et ordonner ce qui a rapport aux sacrements; et il serait inoui qu'elle veuille transférer la plus petite parcelle de son autorité aux gouvernants de l'état civil.

Il s'ensuit de l'autorité de ces paroles que d'abord les lois civiles qui interviennent dans les matières matrimoniales sont abusives, et que la loi présentement discutée en Chambre, en plus d'être abusive, est gravement attentoire à la liberté naturelle des gens. Tel est l'enseignement de la morale catholique, la seule qui compte pour nous. L'Homme et la femme d'âge nubile qui peuvent exprimer un consentement devant témoin ont le droit naturel de contracter mariage. Et ce droit est aussi absolu que le droit à la vie. Et ce n'est pas une législation abusive qui le changera.

UN MEILLEUR MOYEN

Pour honorer l'autorité des parents, que l'état prenne d'autres moyens plus légitimes. Qu'il interdise le scandale aux enfants par le mauvais cinéma et par les mauvais journaux; qu'il interdise aux enfants l'accès des lieux publics, et qu'il laisse aux parents le soin de régir les écoles de leurs enfants.

Pour protéger la morale et la santé publique, au lieu d'attenter à la liberté naturelle, que l'état encourage et soutienne plus libéralement, sans tenter de les mettre en tutelle, les institutions de charité. Que surtout les législateurs diminuent la part du mal, qu'ils refrennent le scandale des lectures et des spectacles indécents qui vont augmenter bientôt avec l'été, qu'ils fassent taire les faux prophètes partout entendus à répandre des doctrines subversives et jamais arrêtés, qu'ils secondent enfin les efforts des hommes sincères et désireux de conserver un peu de justice dans notre société. Ils feront mieux ainsi, qu'en votant des mesures qui ne sont pas des lois, parcequ'elles sont attentoires à la justice.

Il appartient aux cercles de l'ACFA, qui représentent dans nos paroisses l'Action Catholique, de protester contre ces abus. Nous les invitons à le faire comme citoyens et comme électeurs et comme pères de familles catholiques. Ils pourront en prendre occasion pour dire au gouvernement provincial que les catholiques sont une force digne de respect car ils sont un gros quart de la population de la province.

Jacques SAURIOL.

IL Y A VINGT-CINQ ANS...

Le Courrier de l'Ouest du 14 avril 1910 écrivait:

Le Sénateur Davis a proposé à Ottawa que les terres d'écoles dans l'Ouest soient louées pour le moment et ne soient mises en vente que plus tard quand la montée des prix aura atteint son maximum.

La rédaction du journal reçoit souvent des lettres de la province de Québec et de la Nouvelle-Angleterre, et même de France, demandant des informations sur le nouveau district de la Rivière-la-Paix.

Dans la journée de lundi dernier, le 10 avril, les permis de construction en ville se sont élevés au montant de $10,050.

La vie en Alberta

SAINT-PAUL

Les membres de la ligue du Sacré-Coeur de Jésus par l'entremise du R. P. Leclainche, lançaient à tous, de la ville et de la campagne, une chaleureuse invitation à la soirée de partie de cartes qui eut lieu dimanche le 7 avril au profit de l'église. Cette soirée fut un vrai succès et nous sommes très contents. On y joua le "Bridge" "500" et le "Whist". L'assistance était très nombreuse. Il y avait de magnifiques prix pour les trois jeux joués qui ont été donnés par nos bons marchands de St-Paul. Mille fois merci. Les prix furent gagnés par: **Le prix d'entré:** gagné par Mme Basile Jean, donné par le président, M. Louis Duchesneau. **Le Bridge pour dames:** 1.—Mlle Irène Stack donné par M. Skitch de St-Paul Pharmacy; 2.— Mme Jos Lagassé, donné par M. Gadbois et le prix de consolation gagné par Mme Morin. **Le Bridge pour homme:** 1.— Russell Stack, donné par St-Paul Mercantile Co. 2.— J. L. Gibault, donné par Red-White; prix de consolation, Paul Trudel. **500 pour dames:** 1.— Mme Jos Tessier, donné par J. H. Bédard; 2.— Mme Edmond Duchesneau, donné par Brosseau et Frère; consolation, Mme Julien Beaudin. **500 pour hommes:** 1c—Lucien Drouin donné par Edmond Meunier; 2.— A. St-Amour, donné par C. N. Cyr; Consolation, G. Leroux. Whist pour dames: 1.— Mme Ars. Roberge, donné par Magasin Central; 2.— Mme J. Leroux, donné par Paul Trudel; Consolation: Mlle Cartier. **Whist pour hommes:** 1.— M. Sylva Tétreau, donné par J. A. Berthier; 2.— M. Jos Tremblay, donné par M. Katz: Consolation, Léo Charron.

Après la partie de cartes, il y eut un intéressant programme qui fut très goûté par notre auditoire. Nous eûmes le plaisir d'entendre:

1o Chansons en Anglais et en français par M. Bellerive. Il fut rappelé plusieurs fois.

2o Violon par M. Henri Boutin, accompagné de Marcel Gagnon. Lui aussi fut rappelé plusieurs fois.

3o Déclamation "Le Crucifix" et "La Bénédiction" par A. St-Amour.

4o Piano par Mlle Marthe Aubin.

5o Chansons en français et en anglais par M. Armand Lamothe. Lui aussi fut rappelé plusieurs fois.

6o Chansons et musique par MM. Joffre et Aimé Tétreau.

En terminant, le R. P. Leclainche remercia l'assemblée d'être venu en si grand nombre.

Les membres de la ligue remercient encore une fois tous ceux qui ont aidé au succès de notre soirée.

Secrétaire.

JOUSSARD

Pomme de terre et blé

Nous lisons dans l'histoire primitive du Canada que le ministre de France écrivait — le 24 fév. 1758 — à M. Vaudreuil et Bigot, gouverneur et intendant: "Vous voudrez bien vous informer si ce tubercule (patate) existe au Canada et dans ce cas, poussez les habitants à le cultiver. Vous ferez en sorte cependant que cette culture ne nuise à celles des blés et ne conduise insensiblement le paysan à la paresse."

Les Ministres répondirent que la pomme de terre était connue au Canada, mais que personne jusque-là ne l'avait cultivée; dans les circonstances pénibles où se trouvait la colonie, il serait très à propos d'introduire cette nouvelle culture dans le pays; elle serait très profitable au peuple qui manque de pain et meurt de faim.

Après 300 ans, l'histoire se répète.... excepté pour les mineurs de blé de l'Ouest qui trouvent que planter des patates est trop d'ouvrage....

Visiteurs

Lé R. P. Petours, O.M.I., en route pour sa nouvelle obédience à Fort Vermilion. Il devra partir par le premier bateau, vers le 4 mai. Le R. P. a été le premier missionnaire résidant à la mission de St-Bruno après avoir bâti la première maison des Pères et l'école qui sert aujourd'hui de chapelle. C'est le 8 mai 1912 que de compagnie avec Mgr Joussard et un ouvrier du nom de Campin, la première messe fut dite sous la tente par Mgr Joussard sur l'emplacement même de la mission. Il fait toujours plaisir au coeur du premier missionnaire-résidant de revoir où ce petit grain de sénevé a été planté et surtout de voir le développement qu'il a pris depuis ces 22 ans...

Printemps

La chose est certaine, deux fois certaine, vu que des corbeaux sont arrivés à demeure et croassent un langage inusité. Il a fait très beau quelques jours seulement, la neige a baissé, l'eau coulait en ruisseaux dans le village et autour des bâtisses, mais pas en plein champ, encore moins sur le lac. Mais il y a ceci: c'est que la semaine sainte n'est pas passée... Alors le printemps n'est pas encore arrivé!

Billets de banque libellés en français

En avez-vous vus, palpés, touchés? En avez-vous vu la couleur, le format, le montant? Pas encore, me répondon de partout presque? Mais à quoi cela tient-il? Y en a-t-il ou n'y en a-t-il pas? Est-ce un leurre, un rêve, un mythe? ou encore les mites les auraient-elles rongées, avalés, digérés? La réponse est à ceux qui font des affaires aux banques du pays, pas à d'autres. Pensez-y bien! —Corr.

DOLLARD

L'ACJC d'Edmonton rappelle à tous que la jeunesse canadienne-françaisse célèbrera cette année "Dollard" comme de coutume. La fête champêtre aura lieu au collège des Jésuites dans l'après-midi du 24 mai. Il y aura jeux, concours rafraîchissements. Le soir, à la salle paroissiale de Saint-Joachim, aura lieu la séance intercercle, organisée par le cercle Saint-Jean du Juniorat. Nous espérons que la jeunesse viendra en foule à ces fêtes nationales: elle aura l'occasion de manifester une fois de plus son sens patriotique et canadien-français.

Bienvenue à tous.

Le Comité.

BIG VALLEY

DECES:—

M. Jules Pivert, un bien connu résident de Big Valley est décédé samedi, le 6 avril dernier, à l'âge de 68 ans; né à Clichy, (Seine) France, en mars 1867. Il est venu au Canada avec sa famille en 1907, il s'établit sur une ferme à 6 milles de Big Valley, il y a quelques années, il se rétira à Red Deer où il a la douleur de perdre son épouse; revenu chez son fils Robert, il succomba à la maladie qui le tenait depuis plus d'un an.

Le corps fut transporté à Red Deer où auront lieu les funérailles et la messe suivis de l'absoute, le mercredi 10. Une nombreuse assistance exprimaient les regrets et l'estime dont jouissait le défunt.

REMERCIEMENT.

MM. et Mmes Robert Pivert, de Big Valley, Francis Jaboeuf, de Castor, Alta., Gilbert Hermary, Elphège Rousseau, de Red Deer.

M. René Pivert remercie sincèrement tous ceux qui leur ont manifesté leur sincères sympathies, offrandes de messe et bouquets spirituels.

BROSSEAU

Le 13 avril, avait lieu le service de Mme William Rhéaume, décédé le 10 de ce mois. **R.I.P.**

Mlles Florence Brosseau, de l'école normale de Camrose, Hermine et Rig'na Brosseau, du couvent de Vegreville, prennent leurs vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Joseph Brosseau.

Le 15 avril, les familles Rioux, Roberge, Didier donnèrent une soirée très récréative au profit de l'église. Voici un résumé: le programme musical qui suivit la distribution des prix gagnés au bingo et au whist.

Les organisateurs de la soirée ouvrirent le programme, en chantant en choeur: "Le petit Mousse noir." M. Théobald Brunelle chante: "Je me cherche une femme," M. Bernard L'Espier, "Ma mère, hélas! si loin," Eugène Côté, "Les gens à la mode", Mlle Etiennette Marcoux: "Le long du St-Laurent", et "Fais dodo, mon petit gars".

Comme de vrais acteurs de Hollywood, Mlle Marcoux et M. Bernard L'Espier, interprètent la comédie: "Le coup de marteau."

M. Ernest Didier plie, déplie, replie son accordéon avec un charme inoui. M. Côté, quoique manchot, tint l'assemblée en admiration par son habileté à manier l'archette sur le violon.

A la suite de la partie récréative du programme musical, on clôture l'amusante soirée paroissiale par le chant national "O Canada". Joyeux Pâques à tous. —Corr.

MORINVILLE

Les enfants de notre couvent et de l'école Thibeault ont donné leur séance dimanche dernier et avec le plus grand succès. Le drame de "La fille de Sir Thomas Morus" est certainement très intéressant et touchant et lorsqu'il est rendu avec la perfection que nos enfants ont su y mettre, l'auditoire ne peut avoir que des éloges à adresser à qui de droit. Tout en étant remplis d'admiration pour le chancelier d'Angleterre qui sait faire passer sa foi avant toute autre chose ici-bas, nous ne pouvions pas nous empêcher d'admirer également l'affection de Marguerite pour son père. Les joies de son père étaient ses joies et ses peines étaient ses peines. En somme, nous avons passé 2 heures dans l'émotion la plus palpitante et avec l'intérêt le plus intense. La salle s'était remplie pour l'occasion. Un bon nombre de prêtres et religieux étaient venus des paroisses environnantes et de la capitale. Ils s'étaient joints à notre population qui célébrait la fête patronale du pasteur de la paroisse.

Nous recevons la nouvelle que l'organisation de notre prochain festival marche bon train. Les enfants se préparent de côté et d'autre, les juges sont choisis ici et là et tout nous porte à croire que ce sera un grand succès. Ce sera pour le jour de l'ascension, le 3 mai. Parce que Morinville tiendra ce festival pour nos campagnes environnantes et les petits canadiens d'Edmonton, de Beaumont et de Lamoureux, ceci ne signifie pas que nos enfants renoncent par le fait même de prendre part au festival qui aura lieu à Edmonton vers le 15 mai. Qui sait? Peut-être que les nôtres pourront décrocher les prix à Edmonton et ici même. En tout cas, ils visent à cette double victoire.

Nous sommes heureux de constater qu'en certains milieux, l'on a entrepris de démolir le mouvement des "Social Creditors". Plusieurs conférences ont été données à la radio sur ce sujet et l'on y montre assez clairement que ce système se repose sur rien de sérieux. En effet comment M. Aberhart et compagnie pourront-ils dire donner les $25.00 à chaque adulte de l'Alberta, ce qui représente plus de douze millions par année? Nous sommes reconnaissants aux organisateurs de ce mouvement d'avoir supposé que la population de Morinville était trop intelligente pour avaler cette carotte et le fait est que nous n'avons vu aucun de ces grands réformateurs circuler parmi nous.

Notre député est retourné au parlement et cette fois avec le grand espoir de revenir au milieu de la semaine, son chèque de la session dans sa poche. Tout devrait être fini pour tout de bon et puis, l'on se mettra à penser à l'élection future.

Nos fermiers sont toujours dans l'anxiété au sujet de leurs semailles. Le temps se maintient plutôt froid pour ce temps-ci de l'année et la neige recouvre la terre. En certains endroits il y en a plusieurs pieds et plusieurs semaines s'écouleront avant que le terrain ne soit propice.

Baptêmes: Marie Aurore Léa, enfant de Henri Ricard; Parrain et marraine: Hector Ricard et sa dame.

Marie Florida Juliette, enfant de Félix Houle; Parrain et marraine: Louis Houle et sa dame.

BONNYVILLE

Les enfants de Marie se sont dévouées avec un zèle admirable pour préparer une fort jolie soirée dramatique et musicale pour le dimanche de Pâques. Ainsi donc, personne ne sera désappointé en venant les applaudire dimanche prochain. Le programme en vaudra certainement la peine, et les actrices et les organisatrices donc! C'est encore pour nos oeuvres paroissiales. Que tout le monde encouragent puisque tous en bénéficient.

Un pénible accident est arrivé à M. Moise Ledoux en travaillant à sa scierie. Une partie de la main lui fut enlevée par la scie mécanique. Il est à l'hôpital St-Louis, sous les soins du Dr S. Sabourin.

Vendredi le 26 avril, à 8 heures du soir, il ne faut pas oublier. C'est le moment de venir voir le festival de musique de tous les écoliers de notre région du nord. C'est la première fois que plusieurs de nos écoles s'y joignent et nous comptons l'encouragement de tous nos amis, c'est-à-dire de tout le monde. Les profits du concert seront pour défrayer les dépenses autant que possible. Espérons que la salle sera comble. L'entrée est de 25c pour les adultes et 10c par enfant qui ne seront pas au programme du festival, de n'importe quelle façon. Ceux qui seront éliminés et qui de cette façon seront retranchés du programme pour le soir devront payer leur entrée. Donc, efforcons-nous!

Les coeurs pour les écoles du village ainsi que les chansons de geste figureront au programme du concert bien qu'ils ne figurent pas devant les juges pour élimination dans l'après-midi, devant aller au festival central de St-Paul, le 17 mai. Les billets sont actuellement distribués aux élèves des différentes écoles. Nous sommes assurés que les écoles suivantes prendront part au festival: Lac Froid, Durlington, Palm, Duclos, Lepage, Bonnyville, la classe rurale comme celle du village. —Corr.

VILLENEUVE

Une incendie vient de causer beaucoup de dommage chez M. Louis Savoie. Le poulailler contenant environ cent cinquante poules et une glacière furent détruit par les flammes. A trois heures du matin, lundi dernier, ils s'aperçurent de la lueur du feu. Par chance, ils ont eu le temps de sauver le garage et l'automobile avant que le feu l'atteignit. L'origine de la cause du feu est inconnue.

La semaine dernière, le R. P. Fortier, S.J., était en visite au presbytère, chez le R. P. O'Neill.

Naissance: Une fille à M. et Mme Louis Savoie. Les grand'parents de l'enfant, M. et Mme Potvin de Morinville seront parrain et marraine à la cérémonie baptismale. —Corr.

SAINTE-LINA

Jeudi dernier les jeunes gens du Cercle Coulombe de l'ACFA se réunissaient chez Lionel Mageau à l'occasion de leur réunion mensuelle.

Dimanche le 14 avril après la messe il y avait réunion des membres de l'ACFA au presbytère pour mettre en marche la rafle au profit de l'Exécutif central.

M. Charles Thérien de cette paroisse apprenait la mort de son père, M. Charles Joseph Thérien décédé à l'âge de 90 ans et sept mois à Ste-Anne, Chicoutimi, Québec.

Mme Georges Magnant dans une chute chez elle éprouva un terrible choc à la tête, heureusement on ne constata aucune fracture.

Mlle Mérisa Daout se rendait à Bonnyville en fin de semaine.

M. Trottier de Mallaig était de passage dans la paroisse ainsi que M. Henri Mageau et sa dame. —Corr.

Avant-Garde St-Joachim

Nous avons eu une jolie assemblée française. On chante "Marianne s'en va-t-au Moulin". Jocelyne Blais nous raconte l'histoire des "Moutons". Le loup en a reçu une bonne leçon pour avoir tromper les gentils agneaux!

Les garçons chantent "Les Eléphants". Pour une fois, ce n'est pas mal du tout.

Elmire Beihumeur nous fait bien rire avec le conte de "L'Entêté."

La plus jolie chose de tout, c'est la pièce "Marguerite Bourgeois", composée par Adrienne Blackburn.

Je souhaite un JOYEUX PAQUES à tous les avant-Gardistes.

Michel Boulanger, sec.

BON SANG NE MENT PAS

PIECE EN 1 ACTE

par Emma MORRIER

Cette pièce, qui vient de remporter la victoire sur onze concurrents de langue anglaise au festival de Calgary, sera interprété par les mêmes artistes au festival national à Ottawa.

Les personnes qui désirent se procurer un exemplaire de cet ouvrage feront bien de se hâter car l'édition est très limitée.

En vente au—

Bureau de "La Survivance"

25c l'unité

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	69½
No 2 Nord	65½
No 3 Nord	61½
No 4 Nord	59
No 5 Nord	53
No 6 Nord	47
Fourrage	46½
Avoine—	
No 2 CW	31½
No 3 CW	28
Fourrage	26
Orge—	
No 3 CW	33
No 4 CW	27
No 5 CW	26
Seigle	
No 2 CW	35½
No 3 CW	31
No 4 CW	28
Bétail—	
Taures de choix	4.00 à 5.00
Taures moyennes	2.00 à 4.00
Bouvillons de choix	5.50 à 6.50
Bouvillons moyens	4.50 à 5.50
Vaches de choix	2.75 à 3.50
Vaches moyennes	1.50 à 2.50
Taureau	1.25 à 2.00
Agneaux de choix	5.00 à 5.50
" moyen	3.25 à 4.50
Moutons d'un an	2.00 à 3.50
Veaux de choix	5.50 à 6.00
Commun à moyen	4.50 à 5.50
Porc de Bacon	7.25
Boeufs d'engrais—	
Choix	3.50 à 4.50
Autres	1.50 à 3.00
Crème—	
Spécial	18
No 1	16
No 2	13
Oeufs- Variations quotidiennes.	
Grade A	10
B	09
C	06
Beurre—	
No 1, en boîte	25
Enveloppé, No 1	24
Enveloppé, No 2	23
Enveloppé, No 3	22

HISTORIQUE DE LA PAROISSE DE ST-JOSEPH, FORT KENT, ALTA.

Le 12 mai prochain la paroisse de Saint Joseph célébrera le 25e anniversaire de l'arrivée de ses premiers colons. Ce sera pour les paroissiens une journée des plus mémorables, car elle rappellera à plusieurs des souvenirs bien doux et bien tristes à la fois. Elle nous rappellera qu'il y a 25 ans la plupart des terres n'étaient pas ouvertes à la colonisation.

Au printemps de 1910 débarquèrent à Vegreville, les familles Levasseur, Michaud, Bouchard, Landry, Cyr, Albert, Daigle, Labbé, dans l'intention de venir s'établir à ce qu'ils appellaient alors "Moose Lake" puisque Saint Joseph n'existait pas. Après quelques jours de marche, ils arrivèrent donc à Moose Lake non sans difficulté, car les " highways" de ce temps-là n'étaient pas à la mode, c'était des "trails" des indiens plus ou moins bons, des détours sans nombres, des marécages, des passages à l'eau clair. Car des ponts sur tous ces étangs d'eau étaient chose rare.

Enfin après huit jours de marche, ils arrivèrent à destination et s'installèrent tant bien que mal sur des "homesteads", comme nous le disons plus haut qui n'était pas ouverts à la colonisation. Comme la plupart avait des familles assez nombreuses, il fallut songer à bâtir; il y avait alors à 22 milles un moulin à scie qui était la propriété de M. Emile Baril, chacun se mit donc à la tâche et dans peu de temps on se construisit un bon logis confortable.

Le crique qui serpentait sur tous ces terres depuis Bonnyville jusqu'à Legolf leur fournissait un bon poisson et comme le gibier n'était pas rare à ce temps, l'on était pas inquiet à ce qui concerne la nourriture.

Chacun se hâta de se défricher un petit morceau de terre afin de se faire un petit jardin. Au mois d'août ceux qui étaient venus seuls, retournèrent dans l'Est pour chercher leurs familles, qui s'embarquèrent aussitôt pour venir rejoindre celles qui étaient déjà installées, mais quelques uns, tels que Daigle et Labbé n'eurent pas le courage de revenir.

La distance de Vegreville à Moose Lake était de 110 milles. On se servait en ce temps-là, des boeufs pour le transport, ce qui était bien différent avec le "Ford d'aujourd'hui".

Il y avait alors à St-Joseph, ni église, ni école; le bureau de Poste était à Durlingville. La malle se faisait à St-Paul une fois par semaine. Il y avait là un petit magasin pour accommoder les indiens qui faisaient le trajet du Lac Froid au Lac La Biche. L'église la plus proche se trouvait alors sur le terrain de M. Philorum Ouellette, qui est maintenant la propriété de M. Willie Paquette. Une toute petite église en bois rond de 14 x 18 pieds; la messe était dite une fois par mois, par quelques uns de nos dévoués pasteurs, de passage à Bonnyville, tels que les abbés Thérien, maintenant de St-Paul, Ouellette, colonisateur, sans oublier notre bon Père Legolf, qui souvent s'arrêtait pour célébrer la messe dans nos maisons privées, car dans ses voyages, au Lac La Biche, il avait à affronter les froids les plus glacials, les hivers étant aussi froids à ces temps-là qu'ils le sont aujourd'hui.

Citons en passant que ce bon vieux missionnaire baptisa il y a 24 ans, un des premiers nés à St-Joseph, Guy Michaud, et qui sera bientôt prêtre Oblat de Marie Immaculée comme lui-même. C'est lui aussi qui a fait faire la première communion à plusieurs de nos pères et mères de familles d'aujourd'hui. C'est lui aussi, quoique la voix peu forte, nous entretenait sur les vérités religieuses. Nous encourageait à lutter vaillamment malgré les difficultés qu'ont subies les pionniers de la première heure. Avec cette foi qu'ils avaient apportée, cela leur aidait à surmonter les misères, les épreuves et les maladies.

L'année suivante quelques familles canadiennes, entre autres: Labrie, Ouellette vinrent s'établir autour de nous pour renforcir nos rangs. Il fallut donc songer à bâtir une école, mais avec les revenus de ce temps-là, c'était très difficile, car la culture ne se manigançait pas de la même manière qu'aujourd'hui. Alors, ce fut une entreprise assez difficile, mais avec les quelques familles canadiennes qui nous arrivaient de temps à autres, non moins courageuses que les premières, nous donna un nombre suffisant d'enfants pour obtenir la construction d'une école à Durlingville. Nous avions parmi nos pionniers, une institutrice diplômée. La classe fut donc ouverte au mois de novembre 1912 avec une vingtaine d'élèves. Nous avons à présent dans notre petite paroisse quatre belles classes qui se composent d'une trentaine d'élèves. Cela veut dire n'est-ce pas, que les mères de notre petite paroisse n'ont pas ménagé leurs peines et leurs misères.

Pendant près de dix-neuf ans nous avons eu à transporter à Vegreville notre culture mixte. Mais depuis ce temps, nous avons un embranchement du C. N.R.

Après la construction de l'école il fallut songer à bâtir une église non pas moins sans difficulté que l'école, car étant si loin des communications pendant plusieurs années, on faisait que la culture mixte, ce qui fait qu'il fallait attendre des années avant d'avoir des revenus. C'est donc en juillet 1919, que fut poser la première pierre pour la construction de l'église, dans quelques mois à peine, on avait à St-Joseph une église, mais il fallait vite avoir un prêtre, c'est donc le 21 novembre 1922 le bon Dieu exauça nos prières en nous envoyant notre bon curé, M. Connoir qui depuis est resté avec nous, non pas à partager des années de loisirs, mais des années remplies de devoirs et de dévouements.

Citons en passant qu'en 1929 on célébra les noces d'or d'un de nos pionniers, qui compte quatre générations. Notre petite paroisse compte actuellement 70 familles.

Tous ceux qui veulent participés à notre journée du 12 mai, sont cordialement bienvenus.

UN TEMOIN.

La France à Genève

PARIS. — La France a entendu l'examen de sa protestation contre les violations allemandes au traité de Versailles, examen fait à la Société des Nations. On a cependant remis à plus tard la décision à prendre et la demande française d'une condamnation officielle et précise de l'attitude allemande sera probablement muée en recommandations courtoises de la part des diplomates genêvois.

Tribune libre..

Monsieur le Rédacteur.

A Monsieur sociologue en puissance, permettez-moi s'il vous plait de répondre.

En effet le cercle d'étude de Falher fait une oeuvre d'éducation merveilleuse. Nous regrettons que les cercles de ce genre soient si peu nombreux.

Quant à l'attitude de M. R. Pelletier dans son exposé qui a suscité tant de controverse, je l'endosse absolument, pour ce fait que "Qui dit étude, dit "méditation". Or, M. Pelletier dans sa réquisition demande à ses gens la réflexion et l'étude au lieu que de leur promulguer un dogme en imposant ses conclusions d'une façon radicale et absolue. .

Combien peu nombreux dites-vous sont ceux qui réellement peuvent expliquer la doctrine des communistes, ou même des socialistes .. ceci peut être vrai mais nous nions catégoriquement votre affirmation que la majorité parmi nous sommes prêts à opposer une doctrine que nous pensons connaître .. que ces questions sont du domaine purement économique et simplement une question de beurre et de pain .. Vraiment M. Sociologue avoue qu'il ignore même l'A.B.C., de ces deux grandes doctrines qui au fond sont des religions dans l'essence même du mot.

Pour me restreindre au communisme seulement, car il serait trop long de disséquer ici les deux doctrines à la fois, laissez-moi vous dire que le communisme est bien une religion. Elle tend à enlever à l'homme tout son sens psychique. "Qu'on ne vienne pas nous beurrer avec l'idée d'un dieu spirituel . Travaillons dans le sensible .. puisque nous savons maintenant que l'origine des hommes est obscure et que l'existence de l'âme est une chimère": Ces mots sont du Bucharin.

Cette doctrine substitue à la divinité spirituelle reconnue de tout temps et de tous les peuples, le dieu "Etat" avec la déesse "Machine" ayant à leur service l'homme esclave trainé par leur boulon dans un terre à terre effroyable.

Le communisme est immoral. Il tend à détruire la famille dans son essence même. — "La famille russe, dit Hindus, page 145, "Humanity Uprooted", est une union d'amoureux. Elle a son chez soi. Ce sera un petit chez soi, — les grandes demeures ou grands appartements sont impossibles et défendus dans la nouvelle société russe. L'Homme et la femme pourront, s'ils le veulent, vivre constamment ensemble, où se séparer l'un de l'autre pour un temps plus ou moins long. Leurs enfants, pourront demeurer avec eux durant la nuit et durant les jours de repos, ou pourront simplement venir pour des visites occasionnelles: pour le reste de leur vie, l'homme et la femme devront s'occuper des activités extérieures à leur foyer. Sans aucun doute, l'une et l'autre aura la liberté absolue de mouvement et ils seront limités dans leurs actions simplement par leur considération réciproque. Dans toutes leurs relations ils seraient gouvernés non pas par leur objectivité, mais par leur dépendance subjective."

En outre, cette doctrine est machiavéliste et sans aucun principe social admissible.

Voici ce que nous lisons dans "La boussole", journal russe, édition 1933: "Le caractère mondial de notre programme, n'est pas une phraséologie, mais une réalité sanglante. Il n'en peut être autrement, notre but dernier est le communisme universel. Nos préparatifs de combat visent la révolution universelle, la conquête du pouvoir dans le monde entier et l'établissement d'une dictature prolétarienne mondiale. Notre programme lance au monde bourgeois un défit pour une lutte à mort."

Le Père du Neo-Marxisme, Levine lui-même, affirme que tout ce qui sert à avancer la lutte des classes est moral. Dans un commentaire sur le communisme publié comme édition d'état en 1927 dit: "Si un individu est nuisible, vous avec le droit de le tuer, il est inutile d'en attendre l'ordre. Le meurtre d'un ennemi est un meurtre légal et moral, une condamnation à mort légitime, car le communisme ne reconnait pas la valeur métaphysique de l'existence humaine."

Et ainsi nous pourrions citer des textes récents et authentiques qu'il serait trop long d'énumérer pour un article de ce genre.

J'ai voulu seulement vous démontrer clairement qu'il ne s'agit pas simplement d'une condition économique à corriger et que la question de beurre et de pain est peut-être celle qui intéresse le moins les communistes et nous pouvons vous prouver que les socialistes sont si près des communistes qu'il nous est impossible de faire une ligne exacte de démarcation entre les deux doctrines.

Que notre condition social soit pénible et nécessite des changements, ce fait est indiscutable, mais que nous allions détruire ce que nous avons de plus beau, de plus noble et de plus grand pour y arriver, ceci est une utopie, erreur plus grande, calamité plus désastreuse que tous les maux qui nous accablent aujourd'hui.

FABER.

St-Edmond

AVANT-GARDE

Le 28 mars nous avions le grand bonheur d'avoir notre directeur, le R. P. Woodhouse, présent à notre réunion. Son petit mot d'encouragement suivi d'une courte et intéressante histoire furent grandement appréciés.

Le 4 et le 11 avril eurent lieu deux autres courtes assemblées. La première n'était qu'une petite causerie. A la dernière, Marie Dupuis, Françoise Barbeau et Françoise Beaudry nous ont chanté: "La Bergère et son Chateau," ainsi qu'une autre petite chansonnette pour amuser les petits: "Un défilé grammatical," récité par Rose Ouellette réussit fort bien à faire paraître les sourires sur les lèvres. "C'est bien, Rose, continuez à nous faire sourire et à réjouir nos coeurs."

Un conte de Pâques raconté par notre directrice termina notre réunion.

Gertrude St-Jean, sec.

BEAUMONT

En visite au presbytère, le R. Père Cochet des Pères du Sacré-Coeur. Ce R. P. nous prêchera une retraite qui commencera jeudi le 25 avril et qui finira dimanche le 28 avril.

Le 14 avril il y eut une assemblée de la ligue du Sacré-Coeur, pour décider ce que l'on ferait afin de faire quelque argent pour la fondation d'une bibliothèque paroissiale.

M. Jean Royer qui est encore à l'hôpital se porte assez bien.

M. Eric Bérubé de Coal Valley est en vacance dans sa famille.

Les nouvelles sont un peu rare, tout ce qu'on entend parlé c'est du crédit social. Ceux qui ne paye pas taxe et qui n'ont rien à perdre font une propagande en faveur de cette loi qui dépouillerait les uns pour faire vivre les autres. On nous dit que nous n'aurons pas d'argent mais des bonds; il faudrait d'abord commencer par avoir des manufactures, car je crois que la province ne se suffit pas, mais acheté beaucoup des autres provinces et si notre argent ne peut pas sortir d'ici, à quoi est-elle bonne? Dans tous les cas si ce nouveau parti se présente, les électeurs font bien d'étudier la chose et de bien réfléchir. On entend dire souvent: "Ca ne peut pas aller plus mal que ça va actuellement." Peut-être que oui, car vous savez il ne faut jamais lâcher la proie pour l'ombre. —Corr.

JUNIORAT ST-JEAN

Une Journée de Charité

Organisé par les membres de l'A.-G.

N'est-ce pas, chers compagnons, que nous nous souviendrons longtemps de cette belle journée toute consacrée à la Charité? Comme elle fut intéressante! Et instructive aussi! Il y avait si longtemps que nous nous y préparions! Pour ma part j'ai chanté bien des fois, non pas "les vingt raisins", mais les "les vingt sous du bon Dieu."

Et vous, Joffre, Aristide, Sylvain et Noé, vous avez dû en lire des livres pour composer vos conférences? Vous avez bien réussi, souffrez que je vous le dise. On saura mieux maintenant ce qu'est la Charité, où la trouver: dans le saint Evangile, et comment la pratiquer.

Les autres chants et récitations ont eu aussi leurs succès et notamment la petite saynète qui a terminé, on ne peut mieux, la séance et donné une si belle leçon de Charité! N'est-ce pas, Sylva, que vous serez charitable maintenant? Que vous aimerez les pauvres, non pas "de loin" seulement, mais aussi "de près"? Que vous serez bon pour vos compagnons, sans que le Petit-Jésus ait besoin de venir vous le dire.

C'est aussi ce que nous ferons. Nous profiterons de votre leçon pour mettre en pratique les conseils que nous donnait le R. P. Directeur. Chaque jour nous essayerons de nous faire du bien, de nous rapprocher mutuellement de Dieu par un amour franc et dévoué.

C'est le vrai moyen de former notre conscience, d'ouvrir notre âme au bien, de lui faire comprendre ses devoirs à l'égard du prochain; de lui montrer, en un mot, toutes les obligations du grand précepte de la Charité: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur et ton prochain comme toi-même."

G. Lévesque, sec.

BONNYVILLE

Cercle Notre-Dame des Victoires

L'assemblée de vendredi 22 mars commença par le chant "Salut ô ma belle Patrie" et une prière aux intentions de l'Avant-Garde. Mlle la Présidente Thérèse Lacombe, demanda la lecture des minutes, lesquelles furent acceptées. On se réjouissait de voir commencer le programme, car chacun était libre de dire ce qu'il préférait pour intéresser, amuser et même instruire l'auditoire.

Il y eut quelques bonnes paroles patriotiques qui montrèrent que nous sommes fiers de notre langue; de charmantes histoires racontées; quelques chansons canadiennes et des récitations, parmi ces dernières il fut décidé d'envoyer à La Survivance celle de Mlle Fabiola Tremblay.

PAGE AGRICOLE

NOTES AGRICOLES

La demande de volailles congelées en Angleterre se maintient toujours à des prix satisfaisants. Entre le 1er janvier et le 23 mars, 1935 il s'est exporté 30,892 caisses du Canada; c'est là une très forte augmentation sur les expéditions de la période correspondante de 1934.

Il n'est entré en France en 1934 que 10,953,159 boisseaux de blé étranger. Sur cette quantité, le Canada en avait fourni 9,606,530 boisseaux.

La quantité de boeuf marqué vendu au Canada pendant le mois de février 1935 a été de 3,274,855 livres. En février 1931 la quantité vendue avait été de 983,571 livres, en 1932 de 1,549,558 livres, en 1933 de 2,999,968 livres et en 1934 de 2,778,358 livres.

"La prospérité d'un peuple peut être comparée à un arbre; l'agriculture en est la racine, la manufacture et le commerce les branches et la vie. Si la racine souffre, les feuilles tombent, les branches se rompent et l'arbre meurt." — Shonnung, empereur chinois et inventeur de machines agricoles, 2800 B.C.

L'industrie du cuir, qui comprend les harnais, la sellerie, les malles, les sacs, bourses et courroies, a utilisé au Canada en 1933 des peaux de vaches pour une valeur de $277,547, de peaux de moutons pour $134,444, des peaux de veaux pour $117,441 et des "cuirs à harnais" pour $322,940. Elle a aussi utilisé d'autres produits de la ferme sous forme de peaux de chèvres et de cochons, mais en quantités moins fortes.

Le poids du pain au Canada n'est pas standardisé mais il est réglementé par des règlements municipaux dans les différentes provinces à l'exception de l'Ontario. Dans l'Ontario, le poids type légal d'une miche de pain est fixé à 24 et 48 onces, sauf pour les petites miches où la limite est fixée à 12 onces.

La statistique complète de la production des fabriques de produits laitiers au Canada date de 1900; cette année là la valeur totale des produits était de $29,731,922. En 1933 la valeur était de $87,218,311, soit une augmentation de $57,486,389 ou de 193 pour cent au cours de cette période.

BONNYVILLE

Incubation Artificielle.

Je veux parler de l'incubation ordinaire que l'on trouve chez les particuliers et ayant une capacité de soixante à six cents oeufs. Un incubateur est avantageux car si l'on veut élever des poulets sur une grande échelle, c'est la seule chose pratique. Pour avoir des oeufs en quantité l'hiver il vous faut des poussins de bonne heure et pour cela c'est presque impossible sans incubateur. Avec cette machine on fait couver quand on le veut, tandis que pour l'incubation naturelle il faut attendre que les poules demandent à couver, pour faire cela il faut qu'elles pondent assez longtemps durant l'hiver. On est ainsi porté à faire couver les bonnes pondeuses sur les oeufs des mauvaises pondeuses, détruisant ainsi votre troupeau de volaille. Vous êtes dans un cercle vicieux. Il est temps de mettre votre couveuse artificielle en état de bon fonctionnement. Si la machine a déjà servi, préparez une bien faible solution d'eau tiède et de créoline, nettoyez votre incubateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Faites aérer la couveuse en laissant les portes ouvertes durant quelques jours, afin de bien laisser le temps à l'odeur de la créoline de s'évader. Puis voyez à ce que toutes les pièces soient en ordre: tuyaux thermostat, etc. Installez l'incubateur dans un local favorable, où il n'y a pas de courants d'air, d'odeur de légume, où il n'y a pas trop de variation dans la température. Il faut un endroit au moins six fois plus grand que la machine pour avoir le nombre de pieds cubes convenables. Evitez aussi les cuisines, car étant chauffées fort durant la journée elle se refroidit trop durant la nuit. Aussi ne mettez pas la couveuse où les enfants s'amusent et font sauter le plancher. Il faut que cela soit dans un endroit tranquille. Evitez que les rayons du soleil frappent dessus l'incubateur. Lorsque vous aurez trouvé un lieu convenable, de préférence une cave, si possible, montez la couveuse et servez vous du niveau pour la mettre d'aplomb, de manière à ce que les oeufs dans l'intérieur reçoivent une chaleur égale. S'ils y en a qui sont plus bas que les autres ils ne recevront pas la chaleur voulue et cela causera des poulets infirmes, ce qui arrive lorsque la température de l'intérieur n'est pas régulière et convenable. Il est très important de vous assurer que votre thermomètre soit juste. Vous savez que cela peut varier d'une année à l'autre et quelquefois vous pouvez avoir une grande différence sur l'année d'avant.

Assurez-vous qu'il soit constant, pour cela, faite le vérifier en l'envoyant à l'Université d'Edmonton. Les toiles de poches dans les carreaux au fond de l'incubateur doivent être renouvellées chaque fois que vous faites couver. Il peut y avoir des microbes de la couvée précédente ou de la fiente que les poussins mangeraient non pas pour leur bien-être. Ayez grand soin de votre lampe, voyez à mettre du pétrole chaque matin, tenez le brûleur en parfaite propreté et bon fonctionnement. Si vous vous servez de la même mèche que l'année précédente, enlevez au moins un pouce d'où elle était allumée. Vous n'aurez probablement pas à vous servir de ciseaux pour le reste de la couvée. Servez-vous du bout de l'allumette pour nettoyer votre brûleur à tous les matins et soirs. Tenez la flamme plutôt basse que haute. Faites fonctionner à vide votre incubateur au moins une journée avant d'y placer les oeufs, afin de vous assurer de sa bonne marche. Réglez la soupape de sûreté en vissant, ou dévissant l'écran sure le sommet de la machine. Lorsque vous aurez réussi à maintenir la température à 100 degré Far. placez les oeufs. La température baissera énormément c'est préférable de mettre les oeufs dans la couveuse le matin, alors vous pourrez régler et surveiller votre soupape de sûreté ainsi que la flamme de la lampe, mais encore une fois ne tournez pas la flamme trop forte, donnez le temps à l'incubateur de réchauffer l'intérieur. Le couvercle au-dessous de la lampe doit être soulevé d'un cinquième de pouce lorsque vous aurez atteint 102 degrés, ceci est la température convenable pour la première semaine d'incubation. La chaleur de la poule est superficielle et uniforme, celle de l'incubateur est pénétrante, alors 102 degrés est suffisant pour la première semaine. L'ampoule du thermomètre doit être placée à la hauteur des oeufs. Veuillez avec grand soin votre température et au tournoyage des oeufs surtout le deuxième jour c'est le plus important de tous à cause des changements qui se produisent dans l'embryon; ensuite aussi le troisième, quatrième et cinquième jour. Durant la deuxième semaine, tenez la température à cent deux degrés et demi. Suivez cela. Lorsque les oeufs auront été réchauffés durant cinq heures à une température constante de 102 degrés commencez à les tourner avec le bout des doigts et non pas avec la main ou le bras comme quelques uns prétendent afin d'imiter la poule; mais remarquez que la poule demeure accroupie des fois plusieurs jours sans se lever tandis que avec un incubateur on tourne les oeufs souvent, alors tournons-les gentiment en leur faisant faire presque un demi tour. Si vous voulez être particulier, marquez avec un crayon, un zéro (0) sur un côté de l'oeuf et une croix (x) sur le côté opposé; vous serez plus certains de tourner ainsi les oeufs plus correctement. Alternez la marque chaque fois que vous tournez les oeufs, c'est-à-dire à toutes les cinq heures à partir de 7 heures A.M., jusqu'à 10 heures, P.M. Ceci est très important surtout les: deux, trois, quatre et cinquième jour, afin d'empêcher l'embryon de rester dans un état dormant et pour cette raison si ce n'est pas fait convenablement au premier mirage, l'oeuf semblera clair, stérile quoique en réalité ce n'était pas le cas. Ayez soin de placer vos tiroirs aux oeufs sur une table ou receptacle convenable assez haut du plancher et assez grand de manière à ce que les tiroirs soient complètement sur l'objet et ne le dépasse pas autrement il circulerait de l'air par en-dessous, les oeufs seraient refroidis trop vite causant ainsi la ruine de plusieurs, surtout ceux à coquilles minces. Faites bien attention à cela surtout pour les dix premiers jours, alors il faut que la chambre soit chaude où l'on tourne les oeufs. Ensuite il n'y aurait pas un grand inconvénient à tenir la chambre moins chaude et bien aérée. Au compartiment aux oeufs, immédiatement après avoir sorti le tiroir aux oeufs. Ne mettez pas les tiroirs par terre ou sur quelquechose au-dessous de cinquante-cinq degrés de chaleur. Si vous trouvez votre incubateur trop chaud faites refroidir vos oeufs graduellement. Rappelez-vous bien que la raison pour laquelle on tourne les oeufs est d'offrir une nouvelle source de chaleur et aussi pour que la partie chauffée se refroidisse tranquillement durant cinq heures avant d'être de nouveau tourner vers la chaleur plus intense. Ceci doit-être pratiqué durant sept jours ensuite tournez les oeufs seulement deux fois par jour matin et soir. Lorsque le temps est arrivé de tourner les oeufs et de les faire refroidir commencez par refroidir et ensuite seulement tournez-les, ceci est important. Ne touchez pas les oeufs au sortir de l'incubateur avec des mains très froides. Le temps pour faire refroidir les oeufs commence au quatrième jour et dure jusqu'à ce que les poulets bêchent les oeufs. Faites refroidir seulement une fois par jour, du quatrième au dixième jour et ensuite deux fois par jour, matin et soir, jusqu'au vingtième jour en hiver et dix-huitième jour en été. Refroidissez dix minutes chaque fois au commencement et en augmentant à mesure que l'insubateur s'avance.

Pour chaque demi degré de température au-dessus de la chaleur voulue lorsque le temps est arrivé de sortir les tiroirs refroidissez cinq minutes de plus. Soyez certains que la température dans la chambre aux oeufs au dedans de l'incubateur soit égale au-dessus de tous les oeufs, voilà la raison d'avoir la machine bien de niveau. Changez les tiroirs de compartiments de temps en temps et changez aussi les tiroirs de bout, mettant le bout qui était près de la porte au fond et celui du fond à la porte. Cela pour obvier, au cas où la couveuse ne serait pas chauffée également. A chaque fois que vous faites refroidir les oeufs — pas tourner — ouvrez la porte de l'incubateur deux minutes avant de replacer les tiroirs d'oeufs dedans. Mirez les oeufs à coquille blanche, le cinquième jour et les bruns au septième jour. Servez-vous d'une bonne lampe électrique pour cette opération. Les oeufs clairs sont bons pour les pâtisseries; ou gardez-les dans un endroit frais pour mirage est important, afin d'ôter les oeufs clairs qui ne donnent pas la même température que les oeufs fécondés, il peut y avoir une différence de deux degrés de moins si votre thermomètre repose sur un oeuf clair. Plus tard dans le cours de l'incubation, les oeufs pourris dégagent les donner aux poussins après les avoir fait bouillir jusqu'à ce qu'ils soient durs, vous les écrasez et les mélangez avec des croûtes ou tranches de pain bien sèchées et broyez bien le tout ensemble. Au cinquième jour les oeufs, fertiles ressemblent à une araignée à grandes pattes. Le des gaz délétères qui nuisent au succès de la couvée. Le deuxième mirage doit se faire, le dix-septième jour. Les bons oeufs alors paraissent opaques. Lorsque vous fermez les portes de l'incubateur pour la dernière fois de la couvée, ayez soin d'arranger vos tiroirs de manière à ce que les poussins puissent tomber dans la sècheuse d'en bas, pour s'y sècher et ne pas embarrasser les oeufs bêchés, aussi ne pas être tant exposés à la grande chaleur des tiroirs d'en haut. Ne vous mêlez pas d'ouvrir les portes de la couveuse lorsque les poulets sont à éclorent, cela est fatal, car vous enlevez l'humidité et risquez de faire périr plusieurs poussins dans la coquille. Laissez-les se débattre sans vous soucier de leur aider, s'ils ne réussissent pas à sortir seuls, ils ne feront pas merveille. Couvrez les portes vitres d'une couverte pour assombrir l'intérieur de manière à ce que les poussins soient plus tranquilles et ne bousculent pas les oeufs bêchés.

Ouvrez petit à petit les ventilateurs lorsque vous verrez que tout est raisonnablement fini. Ouvrez d'avantage puis entr'ouvrez les portes graduellement afin de donner plus d'air pur aux poussins qui en requièrent maintenant davantage. La couvée étant finie, c'est-à-dire lorsque les poussins sont secs mettez-les dans une bonne éleveuse préparée d'avance et ne tardez pas à les nourrir. Ne les faites pas jeûner car ils n'ont pas l'âge pour cela. C'est un principe faux d'affamer les poulets des quarante huit heures avant de les soigner, à moins qu'ils soient expédiés ailleurs; alors il ne faut pas les nourrir mais les emballer tout de suite au sortir de l'incubateur et les expédier vitement. Avant de donner à manger aux jeunes poulets donnez-leur à boire de l'eau tiède et soignez tout de suite après. La nourriture leur aidera à absorber le jaune de l'oeuf qu'ils ont dans l'abdomen à leur naissance. Vous aurez meilleurs succès ainsi. Ne retardez donc pas à soigner vos poussins!

Quelques éleveurs de volaille font couver plusieurs poules ensembles et au dix-septième jour, ils transportent les oeufs dans un incubateur préparé pour les recevoir à la température voulue et finir la couvée. Ainsi, pas de vermine pour faire mourir les poulets, pas de poussins écrasés par les poules nerveuses. Ceci est pratique au printemps lorsque les poules demandent en grand nombre à couver et que l'éleveur a une bonne poussinière. D'autres moins avisés mais ne voulant pas se charger du soin d'une éleveuse, ou, n'en ayant point, après avoir fait couver à l'incubateur s'arrangent pour faire accepter par des poules couveuses préparées quelques jours d'avance les poulets sortis de la couveuse. Ceci arrive des fois aussi lorsque le succès de la couvée n'est pas fameux et qu'il n'y a que quelques poulets d'éclos dans l'incubateur. Les oeufs à coquilles blanches éclosent plus vite que les oeufs foncés car ils sont plus minces et plus poreux, alors veillez à faire couver autant que possible, les oeufs de la même couleur ensemble. Ou bien mettez couver les oeufs foncés vingt-quatre heures dans la machine avant les oeufs blancs et alors ils iront bien ensembles. Les oeufs frais pondus éclosent plus vite aussi que les plus vieux, alors ne gardez pas plus de cinq jours les oeufs pour faire couver dans l'incubateur et pas plus de trois semaines pour ceux que vous voulez mettre sous les poules. Ayez des oeufs uniformes afin qu'ils reçoivent la même chaleur. Evitez surtout les petits oeufs de vieilles poules. Vous savez sans doute que les meilleurs oeufs pour couver sont ceux provenant des poules de deux ans ou un an de la catégorie A, numéro un. Les poules devant fournir les oeufs pour l'incubateur doivent être tenues à une ration spéciale pour les empêcher de pondre en hiver, autrement si ces poules ont été forcées à la ponte l'hiver et si elles ont eu beaucoup de matière animale à manger, les oeufs seront stériles ou auront l'embryon très faible. Faites attention à ce que vos poules soient vigoureuses et pleines de vitalité, pour cela il faut introduire du sang nouveau par le choix d'un bon coq provenant d'une lignée de bonnes pondeuses. Ramassez les oeufs souvent en hiver afin qu'ils ne gèlent pas. Une température moins de quarante au-dessus de zéro est fatale au germe.

Quant à l'humidité dans l'incubateur, vue que le pays est élevé au-dessus du niveau de la mer et par conséquent très sec, il serait presque indispensable de tenir de la flanelle imbibée d'eau chaude. Cette flanelle serait entortillée autour d'un morceau de bois et suspendue au haut de la chambre aux oeufs par quelques crochets. Imbibez à demande; mais ne laissez pas dégoutter de l'eau sur les oeufs. Les vaisseaux remplis de sable mouillé ou terrines d'eau placées au-dessous des oeufs dans la sécheuse est tout-à-fait inutile et cela ne produit aucun résultat convenable.

Je résume donc, pour réussir dans l'incubation artificielle il faut: premièrement, un incubateur de première classe, deuxièmement, une bonne location, troisièmement, de bons oeufs et enfin quatrièmement, des soins intelligents.

J. H. LIRETTE,
Aviculteur diplômé.

L'ETUDE DES SOLS

L'étude des sols est, dans tous les pays, l'un des travaux agricoles les plus importants, et dans cette branche de la science, comme dans toutes les autres du reste, le Canada a joué un rôle considérable. A l'heure actuelle, en ce qui concerne les recherches et les expériences sur les sols, plus de 100 projets distincts sont actuellement en cours d'exécution au Canada, mais ce nombre de projets ne donne pas une idée adéquate de la nature et de la somme de travail qui se fait sur les problèmes du sol. En raison de la large portée des expériences et des recherches qui varient depuis l'étude fondamentale du sol lui-même jusqu'aux rapports entre le sol et la production des récoltes en passant par un large domaine, il n'est évidemment pas facile, dit la "Revue Agronomique", de faire plus qu'une très large classification. Pour donner une idée du champ d'investigation couvert, les projets peuvent être groupés sommairement comme suit: étude du sol, 10 projets; chimie du sol, 16; fertilité du sol (expériences et recherches de laboratoires s'y rattachant), 49; culture du sol, 5; et microbiologie du sol, 5 projets. Il semble qu'il y aurait lieu de développer largement le champ des recherches fondamentales de laboratoire dans toutes les provinces.

LES VENTS SECS DE LA PRAIRIE

L'humidité de l'air ralentit l'évaporation de l'eau de la surface du sol ainsi que des feuilles et des autres parties des plantes. L'humidité relative est plus grande dans le voisinage des grandes étendues d'eau et sur les pentes de l'ouest de la Colombie-Britannique qu'ailleurs. Le vent qui passe sur l'océan Pacifique se charge d'humidité; lorsqu'il arrive à la chaîne de montagnes de la côte, il se refroidit jusqu'au point de saturation et dépose son excès d'humidité sous forme de pluie. Il se réchauffe en passant par le centre des montagnes et souffle en vent sec dans la région sèche. Lorsqu'il atteint les montagnes encore plus élevées des Selkirk et des Rocheuses, il se débarrasse du reste de son humidité et c'est alors un vent très sec qui souffle sur les pentes orientales des montagnes et sur les Prairies. En général, au Canada, le vent atteint sa plus grande force sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique, sur les rives des grands lacs et sur les Prairies.

UN PROJET D'ENGRAISSEMENT QUI A BIEN REUSSI

Le projet d'engraissement d'agneaux lancé par le Ministère fédéral de l'Agriculture et qui consiste à faire engraisser dans l'Ontario les agneaux produits sur les grands herbages de l'Ouest, est maintenant dans sa deuxième année de fonctionnement. Il a fait un grand bien à l'industrie ovine des grands herbages, en lui assurant un degré de permanence qu'elle n'avait pas connu jusqu'ici, ainsi qu'au commerce de viande d'agneau en général, en répandant l'emploi de cette viande dans les villes de l'Est, grâce à l'établissement de centres d'engraissement dans l'Est de l'Ontario. Par exemple, depuis l'introduction des centres d'engraissement d'agneaux dans la vallée de l'Ottawa en 1934, la ville d'Ottawa reçoit régulièrement des agneaux frais des fermes du voisinage. Il en a été de même à Toronto, et l'on pourrait facilement en faire autant pour Montréal et les autres villes de l'Est; il suffirait d'établir une bonne source d'agneaux gras, à proximité de ces villes. Tous les cultivateurs de l'Est qui peuvent produire une quantité abondante de bons fourrages et de bon grain et pour vendre des agneaux d'engrais peuvent tirer les mêmes bénéfices de cette industrie que leurs confrères de l'Ontario. Le nombre d'agneaux compris sous ce projet fédéral d'engraissement était de 3,000 têtes au début de 1934; il est maintenant d'environ 7.000. Il pourrait aisément être porté à 10,000 têtes en 1936 s'il se trouvait de nouveaux nourrisseurs établis de façon à pourvoir mettre leurs produits sur le marché de Montréal ou sur les marchés plus à l'Est.

LETTRE PASTORALE

Au Clergé régulier et séculier, et aux fidèles du Vicariat Apostolique de Grouard

Evêché de Grouard, le 2 avril 1935.

Nos Très Chers Frères,

Depuis notre arrivée au milieu de vous, il y aura bientôt cinq ans, Nous avons étudié sous leurs divers aspects les conditions religieuses, matérielles, et autres, de Notre immense Vicariat, d'abord créé en vue du bien spirituel des indiens, mais dans les dernières années, orienté de plus en plus vers de nouveaux horizons par l'arrivée de colons blancs de toutes races et de toutes religions.

Les responsabilités de Notre charge pastorale ont lourdement pesé sur Nos épaules et Nous Nous sommes parfois surpris dans le voisinage du découragement à la vue de la pauvreté de nos chères ouailles, comme aussi de l'ignorance, l'indifférence, l'apathie, pour ne pas dire plus, d'un trop grand nombre.

L'exemple du Maître auquel Nous avons consacré Notre vie, celui de Nos vénérés prédécesseurs et de nos dévoués collaborateurs, les paroles inspiratrices de Notre devise "Per Crucem ad Lucem", Nous ont cependant toujours réconforté et encouragé par la pensée que tant de sacrifices, tant d'actes de vertu, ne sauraient rester, même sur terre, sans la récompense du seul succès désiré: le salut des âmes, de vos âmes, Nos Très Chers Frères.

Dieu nous est témoin que Notre unique ambition en venant demeurer parmi vous a été, et restera toujours, d'assurer Sa gloire, l'établissement de Son règne sur les âmes, et par là votre bonheur en ce monde et surtout en l'autre. Vos prêtres, au nombre de 41, Nos 30 frères convers, Nos 122 religieuses, ont tout quitté pour venir se dévouer ici, pour vous. Il est vrai qu'ils n'attendent leur récompense que de Dieu, mais il Nous semble bien qu'ils ont droit quand même de recevoir quelque marque d'appréciation de leur dévouement, ne fût-ce que celle de l'intérêt que vous portez à votre propre salut et de votre conduite parfaitement chrétienne.

Donc, Nos Très Chers Frères, ne négligez aucun des moyens dont vous disposez pour assurer votre vie spirituelle: cherchez la vérité, étudiez-la de plus en plus, pratiquez fidèlement la vertu en dépit des tentations et des assauts ennemis, vivez de votre foi par l'assistance aux offices divins et par la participation fréquente aux sacrements; ne craignez pas de vous affirmer hautement, et partout, ce que vous êtes: des catholiques convaincus; combattez avec nous l'erreur par la lumière de la foi, par la dissémination des bonnes et saines doctrines.

Toutefois, là ne se limite pas votre devoir. L'Eglise est une société surnaturelle dans sa fin, mais étant composée d'êtres humains, elle doit nécessairement employer des moyens humains pour atteindre sa fin: en d'autres termes, il lui faut un culte intérieur, qui est spirituel, et un culte extérieur, qui est sensible. De là la nécessité d'églises, de chapelles, érigées par les fidèles, d'objets liturgiques fournis par eux. De là encore l'obligation pour les fidèles de pourvoir à l'entretien des ministres du culte afin que ceux-ci soient libres de s'employer tout entiers au service divin et au ministère apostolique.

Il est donc un devoir dont Nous ne vous avons pas encore parlé et que nous croyons le temps venu de vous rappeler, nous voulons dire celui du support ou de la dîme.

Dans l'Ancien Testament, comme nous le lisons au chapitre 35, v. 22-30 de l'Exode, la multitude des enfants d'Israël offraient volontairement à Jéhovah pour la construction du Temple, l'éclat du service divin et l'entretien des ornements sacrés, ce qu'ils avaient de plus précieux, et cela avec tant de générosité que Moïse, comme il est raconté au chapitre 36, v. 5-7, du même Livre, dût arrêter les dons trop nombreux.

Dans sa 1ère Epitre aux Corinthiens, (ch. IX, v. 13-14), St-Paul, le Grand Apôtre, dit à ses fidèles: "Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées vivent du temple, et que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel? De même aussi le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile de vivre de l'Evangile".

Les lois de l'Eglise sont précisées dans le Droit Canonique, qui rappelle aux fidèles que les contributions pour l'érection et le développement des églises, paroisses, missions, sont faites en réalité à Dieu lui-même. Le Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ, et représentant de Dieu sur terre, est l'administrateur de ces biens. (Canons 219 & 1518). Les évêques administrent ces mêmes biens dans l'étendue de leur juridiction. (Canon 1519). Leurs auxiliaires, les prêtres, doivent rendre compte de leur administration à l'évêque. (Canons 1182 & 1525).

Dans tous les pays, l'Eglise demande des sacrifices de la part de ses enfants pour la construction de ses temples qui les réunissent dans un culte commun. Au cours de Nos voyages, Nous avons visité un grand nombre de monuments religieux, témoignages irrécusables de la piété et de la générosité des fidèles. Vous le dirons-nous, c'est parfois le coeur serré que Nous Nous retrouvons dans nos églises et chapelles, si petites, si dénudées. Serait-ce que Nos fidèles manquent de piété et de générosité? Il Nous est connu que Nos vénérés prédécesseurs ont quêté, littéralement, surtout en France, pour assurer l'établissement des missions indiennes et métisses. Des âmes charitables ont rendu possible, par leurs aumônes, la fondation des nombreuses missions établies aujourd'hui sur notre vaste territoire. L'arrivée des blancs n'a pas ralenti le zèle des missionnaires qui ont aidé matériellement les nouveaux colons tout en leur prodiguant les secours spirituels.

Nous avons conscience d'avoir fait plus que Notre part sous ce rapport. Nos voyages multiples (qui, hélas! Nous éloignent souvent, et bien malgré Nous, de Notre Vicariat), les services rendus à Nos collègues de l'Episcopat, Nos appels pressants à la charité de Nos amis du Canada et des Etats-Unis, Nous ont apporté une aide substantielle dans ces temps de dépression économique.

Nous Nous demandons cependant si Nos fidèles accomplissent tout leur devoir en ce qui concerne le support de l'église et du prêtre. Il serait injuste de demander la charité au dehors quand la justice serait mise en oubli chez nous. Nous ne pouvons pas, non plus, tendre la main indéfiniment. Il faudra, et le plus tôt possible, nous suffire à nous-mêmes.

C'est pourquoi, Nos Très Chers Frères, Nous venons vous rappeler certain devoir. En conscience, devant Dieu, vous êtes tenus de soutenir votre église, vos prêtres, vos oeuvres paroissiales. Appuyé sur les Saintes Ecritures et les préceptes de la Sainte Eglise, Nous vous enjoignons de réfléchir sur cette obligation essentielle et... d'agir en conséquence. Vous ne pouvez pas remplir votre devoir pascal si vous négligez volontairement une aussi grave obligation. Nous n'ignorons pas qu'il s'en trouve parmi vous qui à cause de leur pauvreté ne peuvent rien donner à l'église: que ceux-là s'entendent avec leur curé qui sera de bonne composition.

Pour donner plus de force à Notre parole, Nous vous citerons ici, en partie, une lettre circulaire de Notre Vénéré prédécesseur, Mgr Grouard, en date du 5 mars 1894, et Nous maintenons les règlements alors établis et toujours en vigueur.

Nos Très Chers Frères:

Il n'y a pas longtemps encore, ce pays était habité seulement par quelques métis et tribus sauvages. Les missionnaires envoyés par N.T.S.Père le Pape pour les évangéliser, trouvèrent partout une telle pauvreté qu'il était impossible de réclamer le concours des gens pour l'entretien des prêtres et des églises. Si cependant la religion catholique s'est implantée dans le pays, c'est, après la grâce de Dieu, au prix du dévouement héroïque, du travail acharné et des privations incroyables de tous les missionnaires. Les ressources dont ils avaient pourtant besoin pour vivre leur venaient du dehors et leur étaient fournies par la charité des catholiques du monde entier, surtout de la France. Mais les circonstances ont changé, et le moment est arrivé où nous devons appliquer les lois qui sont établies dans le Canada et les contrées civilisées pour le support du prêtre.

1— On paiera annuellement ½ de 1% de l'évaluation des propriétés meubles et immeubles, ce qui fait $5.00 par $1,000.00 d'évaluation. Ceci s'applique surtout à ceux qui habitent les villes ou villages et n'ont qu'un ou quelques lots de terrain avec leur maison.

2— Les propriétaires de terrain (homesteads ou autres), paieront 5c par acre, ce qui fait $8.00 par ¼ de section. Celui qui aurait plus d'un ¼ de section paiera $4.00 pour chacun des autres quarts. La dîme pour une terre louée par un catholique d'un propriétaire catholique, devra être payée, à ce même taux, par celui des deux, locataire ou propriétaire, qui doit payer les taxes aux termes de leur contrat. Les catholiques qui louent leurs terres à des protestants devront payer eux-mêmes le support du prêtre.

3— Les personnes qui auraient une rente ou un salaire annuel déterminé, devront payer aussi ½ de 1% de ce salaire ou de cette rente, ce qui donne $5.00 par $1,000.00.

4— Les familles ou personnes qui n'ont ni propriété ni rente, ni salaire fixe, mais gagnent leur vie au jour le jour, paieront $2.00 par an.

5— Les jeunes gens ou jeunes filles qui, tout en restant dans leur famille, gagnent un salaire, paieront $1.00 par an.

6— Dans les missions sauvages, il faudrait aussi tâcher d'obtenir $2.00 par an de chaque famille.

7— Dans certains cas spéciaux non prévus ici, il y aura lieu de fixer soit à l'amiable, soit par l'autorité de l'Evêque, ce qu'un paroissien est tenu de verser pour le support du prêtre.

Ces ordonnances obligent les fidèles en conscience et si quelqu'un ne les remplit pas quand il le peut, il est certainement dans de mauvaises dispositions et c'est une raison suffisante pour qu'on lui refuse les sacrements.

Nous vous rappelons aussi que les familles sont tenues de contribuer à l'érection des églises et des presbytères. Nous vous exhortons, Nos Très Chers Frères, à faire votre devoir religieusement, de bon coeur et non pas à regret ou en murmurant. Souvenez-vous que Dieu récompense largement tous les sacrifices que l'on fait pour Lui et pour Son Eglise.

EMILE, Evêque titulaire d'Ibora, Vic. Apostolique d'Athabaska.

Il arrive trop souvent dans nos paroisses qu'un certain nombre négligent totalement les obligations si clairement énoncées dans la lettre de Notre vénéré Prédécesseur, et que les charges, plus lourdes de ce fait, du support de l'église et du prêtre, retombent toujours sur les mêmes. Nous le répétons, la loi naturelle, la loi divine, (Matth. X, 10, Luc. X, 7, I Cor. IX, 7), la loi ecclésiastique, la justice, la reconnaissance, indiquent à tous les fidèles un devoir formel en cette matière. A tous, sans exception, de le remplir en donnant chacun selon ses moyens, les uns de leur superflu, les autres un peu de leur indigence même.

Désormais, dans toutes les paroisses, à la fin de chaque année, une liste de tous les paroissiens tenus au support, indiquant en regard de chaque nom le montant des contributions individuelles, sera affichée à la porte de l'église et un exemplaire en sera distribué dans chaque foyer.

"Les dernières statistiques indiquent pour le Canada une dépense annuelle de 115 millions pour le tabac, d'un milliard et demi pour les automobiles, de cent millions pour la gasoline; pour la Province de Québec seulement, 47 millions pour la bière (à part celle achetée en contrebande) et pour la ville de Montréal, 12 millions pour billets de théâtre et cinéma, soit $11.00 par tête, et 10 millions, soit $9.00 par tête, pour chocolat". (Extrait de la Lettre Pastorale de S. E. le Cardinal Villeneuve, du 2 février 1935).

Mettez ces chiffres en regard des contributions pour fins religieuses et les oeuvres de charité, et pour nous servir encore des paroles de la plus haute autorité religieuse du pays: "N'y a-t-il point des chrétiens qui, s'il y avait moyen, souhaiteraient avoir leur place toujours assurée au théâtre, mais ne se soucient point de payer leur rente de banc, d'assurer de la sorte à leur famille la fréquentation régulière des offices religieux, et de contribuer à la magnificence du culte? N'y a-t-il point des fidèles, prompts aux dépenses les plus irréfléchies, quand il s'agit de luxe, de voyages, de plaisirs coupables et d'intempérance, qui lésinent sur les droits du casuel, et estiment une surcharge ce que leur demandent les justes lois canoniques, quand ils reçoivent les services secondaires de la religion? Tous doivent, en effet, le reconnaître, l'Eglise ne vend ni sa doctrine, ni ses prières, ni ses sacrements; elle n'a fixé un tarif, par exemple, des honoraires de mariages et de sépultures, que pour ce qui tient à l'éclat extérieur comme ont accoutumé tous les peuples de se le procurer, chacun selon ses moyens. Ce sont les jeunes gens, si facilement prodigues en toute autre dépense, qui doivent là-dessus réfléchir et éviter la mesquinerie. En cette matière, si l'on raisonne sans esprit de foi, tout devient scandale et prête aux insinuations les plus perfides. Mais des croyants sincères ont des vues plus saines, des lumières plus nettes, et partant, de plus nobles et généreux sentiments."

Nous laissons de si judicieuses considération à votre réflexion.

II

Notre Saint Père le Pape, détenteur de l'autorité divine, a voulu commémorer le 19e centenaire de la mort de Notre-Seigneur en étendant à l'univers entier l'inappréciable avantage d'un jubilé: le Jubilé de la Rédemption. Vous avez été invités à profiter de cette largesse de l'Eglise et Nous aimons croire que tous vous avez puisé abondamment dans le trésor divin. De grandes solennités termineront à Lourdes, en France, cette année sainte. Du 25 au 28 courant, une suite ininterrompue de messe célébrées à l'autel de la Grotte, clourera l'année jubilaire. S. E. Monseigneur Gerlier, Evêque de Tarbes et de Lourdes, Nous a invité à participer à ces fêtes grandioses. Nous Nous unirons donc, dans la mesure de nos faibles moyens, à ces manifestations universelles de piété. En conséquence, nous décidons ce qui suit: les 25, 26, 27 et 28 de ce mois, il y aura Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement dans toutes les églises et chapelles du Vicariat où ce sera possible. Au salut du dimanche, 28, le Magnificat remplacera l'Antienne ordinaire à la Ste Vierge et le chant du Te Deum terminera l'office. Dieu veuille que tous profitent largement des grâces jubilaires par les mérites du Divin Crucifié.

III

Il est venu à notre connaissance que des livres et des journaux d'inspiration anti-catholique, athée et révolutionnaire sont distribués gratuitement parmi vous. Nous vous rappelons qu'en vertu du Canon 1398 il est défendu de lire, acheter, vendre, donner, ou même garder chez soi, de tels écrits. Vous êtes donc tenus, sous peine de faute grave, de les détruire s'ils tombent entre vos mains. Parents chrétiens veillez soigneusement à empêcher ce poison de pénétrer dans l'esprit et le coeur de vos enfants. C'est là un de vos plus graves devoirs.

IV

Pour combattre efficacement la propagande anti-catholique, N.S. Père le Pape a donné comme mot d'ordre: "l'Action catholique". Les diverses sociétés qui existent déjà dans Nos Paroisses, telles que les Dames de Ste-Anne, la Ligue des Femmes Catholiques, les Enfants de Marie, l'A.C.F.A., les Avant-Gardes, sont, sous des noms divers, autant de groupements tout désignés d'action catholique. Nous souhaitons vivement voir ces Associations se développer et prendre une part de plus en plus active à la lutte contre les ennemis de Dieu et de l'Eglise: elles constituent "des corps d'élite", dont les membres doivent faire reposer le succès de leurs efforts contre le mal, en premier lieu, sur l'exemple d'une conduite tant privée que publique au-dessus de tout reproche. Nous tenons ici à féliciter tout particulièrement les Avant-Gardes, lesquelles, ayant pris naissance dans Notre Vicariat, y ont fait ainsi qu'en d'autres parties de la Province, des progrès remarquables. Nous en espérons beaucoup de bien pour l'avenir, car elles sont un moyen puissant de préparer nos jeunes au bon combat.

V

Pour commémorer, le 5 mai prochain, le 25e anniversaire de l'accession au trône de notre Souverain, Sa Majesté le Roi Georges V, il sera chanté ce jour-là, après la Messe, un Te Deum d'actions de grâces, dans toutes les églises du Vicariat, et l'on ajoutera aux oraisons de la Messe et du Salut du T. S. Sacrement l'oraison "Pour le Roi". Dieu garde notre Roi!

VI

Nous sommes très heureux de vous annoncer pour les premier jours de juillet la visite de S. E. le Délégué Apostolique, Mgr Andrea Cassulo. Nous avons le privilège d'être le premier d'une lignée, déjà nombreuse, d'évêques consacrés par Son Excellence et la visite de Notre père dans l'épiscopat nous assure par anticipation une joie profonde.

Monseigneur le Délégué Apostolique que veut prendre contact avec Notre Vicariat. Vous aurez à coeur de le recevoir avec toute l'affection filiale à laquelle lui donne droit sa qualité de représentant immédiat du Saint Siège, en notre pays. L'itinéraire de notre illustre visiteur vous sera communiqué sous peu.

Nous nous recommandons à vos prières filiales dont le secours Nous est nécessaire pour remplir dignement, et de manière efficace, les hauts devoirs de Notre charge pastorale.

Nous souhaitons à tous, pasteurs et fidèles, de joyeuses et saintes fêtes pascales.

La présente lettre sera lue au prône, dans toutes les églises et chapelles de missions, le premier dimanche qui en suivra la réception.

✝ J. Guy. O.M.I.

Evêque titulaire de Zerta,
Vicaire Apostolique de Grouard.

ST-JOACHIM

Le thé organisé par Mme Chs E. Barry et les dames de St-Joachim, a été un véritable succès dimanche dernier. Des remerciements et des félicitations sincères sont dus à la famille C. E. Barry qui avaient mis gracieusement leur maison à notre disposition, tout en faisant tous les autres frais de la réception. Sincère merci aussi aux dames de St-Joachim qui ont aidé, et à tous ceux qui ont répondu à notre invitation. Grâce à la générosité de tous, notre bazar sera certainement un succès.

Semaine Sainte:

Jeudi matin l'office est à 7:45 hrs. Nous donnerons les communions à 6:30, 7 et 7:30 hrs. Jeudi soir, à 7:30 hrs, heure sainte prêchée par le R. P. Cochet, des Pères du Sacré-Coeur.

Vendredi matin, office à 9 hrs. Chemin de croix prêché à 3 hrs, suivi de la vénération de la croix.

Samedi matin, office à 7 hrs. Communion vers 8.15 hrs.

Notre petit triduum pascal commencera mercredi soir à 7:30 hrs. Il sera prêché par le R. P. Cochet.

Scouts ! Scouts !

Les Scouts canadiens français de St-Joachim, invitent cordialement tous les canadiens-français à venir assister à la cérémonie de la promesse, qui aura lieu mardi prochain le 23 avril, à la salle paroissiale; quelques personnes adresseront la parole, et un joli programme sera exécuté.

Les parents et amis de ceux qui s'engageront dans le scoutisme par la promesse solennelle sont priés de ne pas manquer cette cérémonie qui est très importante dans la vie d'un scout; de plus ils prouveront par là s'ils sont en faveur de cette organisation Oui ou Non!

Donc, qu'on se le dise. Mardi le 23 avril.

L'IMMACULEE-CONCEPTION

Réunion des Dames de Ste Anne du 14 avril 1935

Les dames se réunirent dimanche, après avoir accepté le rapport des activités durant le mois passé. Deux questions importantes furent décidées: une au sujet de la St-Jean-Baptiste, sur laquelle nous reviendront le mois prochain. L'autre d'actualité, règla les détails de la partie de cartes, suivie d'un concert et d'un goûter qui se donnera le dimanche le 28 avril 1935 et à laquelle ces dames invitent cordialement tous les amis franco-canadiens et autres de toutes les paroisses qui nous feront l'honneur d'être représentées.

Ces dames vont bien faire les choses; le concert sera charmant, le bon rire gaulois fusera, j'en suis assurée de toutes les bouches et pour une heure nous oublierons tous nos soucis, venez très nombreux. D'avance, nous vous souhaitons la bienvenue.

N'oubliez pas le 28 avril 1935. A la paroisse de l'Immaculée Conception.

On ne passe pas s'en entrer.

On n'entre pas s'en boire

On ne sort pas s'en payer.

La Secrétaire.

Chroniqne de l'A.C.F.A

Nous publions les pourcentages obtenus par chaque cercle pour les trois premiers mois de l'année. Les cercles qui ont obtenu 25% ou plus sont à date, les autres devront nécessairement faire un effort pour rattraper les autres.

Donnelly	52.9%
Lac Froid	49.4
Chauvin	45.1
St-Joseph (Fort Kent)	38.3
Falher	27
Ste-Lina	22.9
St-Edouard	22.7
Calgary	21.7
Spirit River	16.6
Bonnyville	16.3
Picardville	14.1
Tangent	12.8
St-Edmond	12.3
Beaumont	11.5
St-Joachim	10
St-Vincent	10
Morinville	7.3
Ensign	6.3
St-Albert	3.5
Castor	3.3
St-Paul	2.5
Girouxville	2.5
Lamoureux	2
Lafond	1.9
Legal	0.6
Athabasca	
Brosseau-Duvernay	
Busby	
Cluny	
Guy	
Imm. Conc.	
Joussard	
McLennan	
Pincher Creek	
Plamondon	
Rahab	
St-Charles	
St-François	
Trochu	
Villeneuve	
Vimy	
Vegreville.	

Plusieurs des cercles qui n'ont rien de mentionné envers leur objectif ont déjà fait quelque chose durant le mois d'avril et les positions dans bien des cas sont changées.

Nous remercions ceux qui ont fait leur possible dès le commencement de l'année et nous invitons les autres à s'organiser au plus tôt car le temps passe vite et nous avons besoin de la coopération de tous et de chacun!

Nous publierons la semaine prochaine le programme complet du Congrès régional de Falher. Les organisateurs nous disent qu'il l aura là des personnages de toutes les parties du Canada. Quelques personnes ont donné leur nom au secrétariat pour faire le voyage avec la délégation qui se rendra au Nord. Cependant il pourrait se trouver encore des places. Si vous avez l'intention de faire ce voyage, veuillez ne pas attendre à la dernière minute, car vous courez le risque d'être désappointé.

Les membres du Lac Froid ont certainement droit à des félicitations pour la manière dont ils travaillent ! La semaine dernière, ils nous demandaient vingt-cinq livrets du tirage en surplus de ce qu'ils avaient déjà reçu. De plus, plusieurs sous-comités sont activement à l'oeuvre et nous espérons que les résultats seront connus du dehors avant longtemps. Actuellement, ce cercle est le plus actif de la région de St-Paul. Nos félicitations et meilleurs voeux de persévérance.

La tournée à Lamoureux n'a commencé que lundi matin au lieu de jeudi. Certaines circonstances ont empêché les officiers de sortir la semaine dernière et nous devrons attendre à la semaine prochaine pour donner les détails de cette tournée.

Léo BELHUMEUR,
Secrétaire-général.

Liste de Souscriptions pour le voyage du cercle St-Joachim à Ottawa

Collège des Pères Franciscains	$2.00
Scouts Canadiens-français de St-Joachim	1.00
M. Labelle, St-Albert	1.00
J. A. Longoz	1.00
M. l'abbé Charest, Grouard	1.00
A. Lymburner	1.00
O. L. Boisjoly, Lamoureux, Alta.	1.00
Juniorat St-Jean	5.00
Mgr Joseph Guy, O.M.I.	10.00
J. W. Pigeon, Edmonton	2.00
J. E. Beauchamp, Hotel Cecil	5.00
Gordon's Grocery	1.00
G. Goddard's Meat Market	1.00
Radio Supply Co. Ltd	1.00
Motor Car Supply Co. Ltd	2.00
Taylor & Pearson Ltd	2.00
Mme Mainfroid, Hôtel Richelieu	0.50
Adrien Blais	10.00
Lucien Boudreau	1.00
R. E. Brown (Radio)	1.00
M. Jacques Sauriol	1.00
"Bon Sang Ne Ment Pas"	10.00
Un groupe de patriotes	10.00
Les Soeurs de l'Assomption	1.00
Le Collège des Jésuites	5.00
Mme R. M. Spence, Calgary	5.00
Dr J. O. Beauchemin, Calgary	5.00
Lion Oils Limited, Calgary	10.00
Anonyme	1.00
Hon. J. R. Love	1.00
O. S. Longman	1.00
M. Syrotuck	1.00
J. E. Andrew	1.00
J. M. Duggan	5.00
Woodland Dairy	10.00
Collège St Joseph d'Edmonton	1.00
Anonyme	5.00
Dr et Mme Joseph Boulanger	10.00
Dr Aristide Blais	15.00
Honorable R. G. Reid	5.00
Dr P. R. Talbot	1.00
J. R. Sweeney	1.00
H. G. Donnelly	1.00
G. W. Scott	1.00
George Cormie	0.50
S. H. Clarke	1.00
Cyris Lafrance, St-Paul	1.00
Emile Lafrance, St-Paul	1.00
J. H. Tremblay	5.00
La Parisienne Drug Co. Ltd	1.00
Esch & Co.	1.00
Edmonton Paint & Glass	5.00
Dick Reinholt	1.00
James A. McKinnon	10.00
The Edmonton Bulletin	10.00
The Edmonton Journal	10.00
Mlle Litta Martin	10.00
Honorable Justice Ford	5.00
M. le Maire Clarke	5.00
MacCosham Storage Co. Ltd	5.00
J. Louis Casault	1.00
Cercle de l'A.C.F.A. de Donnelly	5.00
A.-Garde Belhumeur, Donnelly	2.00
Edmond H. Wood, Trail, B.C.	5.00
Des Amis du Cercle St-Joachim	10.00
Dr A. Clermont	1.00
Monseigneur Léo Nelligan	5.00
Imprimerie Jenvrin Compagnie	1.00
J.-E. Brodeur	1.00
Dalmar Bard	1.00
Connelly & Mckinley	5.00
Ben Lauer	1.00
Irving & Lacey	1.00
C. A. Lyndon	1.00
George Black	1.00
S. G. Carlyle	1.00
J. A. Thibault	1.00
Capitaine P. E. Poirier	1.00
Joseph Fitch	0.30
Edmonton City Dairy	10.00
J. M. Deschenes	5.00
W. R. Howson	5.00
Omer St-Germain	2.00
Les Jeunes de l'A.C.F.A., Edmonton	2.00
O. B. Besette, Morinville	1.00
Les jeunes de l'A C F A	2.00
Milton Martin	20.00
Dean Kerr, Université d'Alberta	5.00
Cecil Sutherland	5.00
T. Eaton Co., Limited	10.00
Blais Bros Battery Co. Ltd	10.50
Produit d'une rafle	15.28
Théâtre Français	36.75
Mgr Gabriel Breynat, O.M.I.	5.00

N.B. La liste reste ouverte pour quelques jours.

TOUS LES CANADIENS de LANGUE FRANCAISE SONT CORDIALEMENT PRIES D'ASSISTER AU

QUATRIEME

DINER-CAUSERIE

A L'HOTEL CORONA, DIM., LE 28 AVRIL
A 6 HEURES ET TRENTE

CAUSERIE:

Allocution: Mme Valerie Phaneuf-Boulanger.

Revue de la vie Catholique dans le monde, R. P. A. AUCLAIR, O.M.I.

Revue de la vie française en Alberta . . . M. Ernest COTE

Chant par Mlle Charlotte Barry

Prix du billet 6 0 sous.

N. B. Comme aucune invitation ne sera adressée, vous êtes prié de communiquer la nouvelle à vos amis et retenir vos billets en téléphonant aux bureaux de La Survivance. 24702

THE JONQUILLE CHEZ MME C.-E. BARRY.

Le thé donné par Mme C. E. Barry, dimanche dernier, au profit du bazar fut l'un des événements les mieux réussis de la saison.

Mme LaBissonnière, présidente des Dames de St-Joachim aidait Mme Barry à recevoir les visiteurs qui vinrent en nombre d'au-delà de deux cents. Mme Pigeon avait charge de la corbeille.

Les salles profusément garnies de jonquilles rappelaient le joyeux temps de Pâques qui s'amène. La table à thé, élégante dans sa toilette de dentelle, s'harmonisait avec l'ensemble de par son centre de tulipes et bougies mauves et de jonquilles. Gâteaux et sucreries même portaient les couleurs pascales.

Présidaient à tour de rôle à la table à thé: Mmes John Dea, J. A. Dostaler, J. J. Duggan, P. Jenvrin, J. E. Brodeur, A. Clermont, B. R. Mooney, E. Underwood, L. A. Giroux, J. L. Côté, E. Boissonneault, P. E. Poirier, A. Boileau, J. E. Lambert, J. D. Noël, L. E. Beauchamp. Servaient les rafraîchissements: Mmes Bouvier, Barbeau, Gouin, H. E. Patenaude, Munshaw, D. O'Brien, J. W. Pigeon, J. N. Côté, N. Montpetit, G. R. Gaboury, J. N. Gosselin, E. Dame, J. O'Donnell, K. M. Prausa, S. Joncas, McGuinis, E. Gariépy, G. A. Thibault, Miquelon, G. Pepin et A. Rocque.

Un programme musical approprié charma les visiteurs présents de cinq à six heures. Mme S. Roberts, Mlle Myrthe Kupchenko, Mlle Madeleine Turgeon chantèrent, Mlle Kupchenko donna en plus des soli de violon. Leurs accompagnatrices respectives étaient Mlle Gertrude Amyot, Mlle Marie-Alice Pepin, Mme Noël Turgeon.

Les jeunes gens répondirent en foule à l'invitation et la plus franche gaité règna toute la soirée.

FILMS

FILMS développés et imprimés pour 30c le rouleau. Pas de frais de malle à payer.

Coupon d'agrandissement gratis avec chaque commande.

LA PHARMACIE DEXTRAS
11203 Ave Jasper, Edmonton.

Jeune homme demandé

On demande un jeune homme, possédant au moins son grade 12, ou de préférence ayant fait son cours classique, pour apprendre une profession. — S'adresser à J. A. D. a/s La Survivance.

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta